



COMPTE-RENDU DES ATELIERS

TEMPS DE LANCEMENT DES ATELIERS

« FAIRE ÉVOLUER LA PLACE SAINT-BRUNO POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN »

Direction Développement Social et Territorial
Direction territoire secteur 1

Date : 06/02/2025

Objet de la réunion : Lancement public des ateliers « Faire évoluer la place Saint-Bruno pour aujourd'hui et pour demain », qui font suite à l'interpellation citoyenne « Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public : stop aux dealers et à leurs trafics »

Présent-es : Ville de Grenoble :

Olivier BERTRAND – Maire adjoint du Secteur 1

Maud TAVEL – Adjointe Tranquillité publique et Temps de la ville, Sécurité publique

Gilles NAMUR - Adjoint Nature en ville, Espaces publics, Biodiversité, Fraîcheur

Lucille LHEUREUX – Adjointe Culture(s), quartier de l'école Nicolas Chorier

Alan CONFESSON – Adjoint Commerces – Artisanat – Économie locale – Espace public : réglementation des terrasses et de l'animation

Norbert CARIOU – Directeur Prévention et Gestion des Risques

Frédéric CARAZ – Chef de service et Directeur adjoint Occupations commerciales

Jonathan SANTOZ-COTTIN – Responsable de l'unité Propreté Urbaine Pôle centralisé

Simon LABOURET – Directeur de projet Mobilité et circulation apaisée

Antoine GONTHIER – Chargé de mission Interpellations citoyennes

Lola CARISIO – Responsable de la Maison des Habitant-es Chorier-Berriat

Sandra BONNIAU – Chargée de concertation à la Direction de Territoire du secteur 1

Participant-es :

88 personnes

Diffusion : Présent-es et invité-es

Suite à l'interpellation citoyenne « Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public : stop aux dealers et à leurs trafics », la Ville de Grenoble organise en lien avec le collectif porteur de cette interpellation un cycle d'ateliers sur l'évolution de la Place Saint-Bruno, dans ses différentes dimensions : sécurité et prévention de la délinquance, marché et commerces, culture, événementiel et vie de quartier, réaménagement de la place, propreté. L'objectif est de proposer un cadre de réflexion collective en vue de mettre en place des améliorations à court terme et engager une réflexion pour des actions à moyen terme. Suite à cet atelier initial, d'autres rendez-vous seront programmés entre mars et octobre 2025, avec un temps de bilan en novembre. Pour chaque sujet, individuellement ou croisé avec d'autres sujets, entre 1 et 3 ateliers seront organisés sur cette période.

Message introductif des porteurs de l'interpellation citoyenne

Bonsoir

Tout d'abord, nous tenions à vous remercier pour votre présence. Nous sommes ici réunis pour repenser la place St Bruno. Cette réunion de réflexion, s'est faite à l'initiative de notre collectif d'habitants et de commerçants et d'usagers du quartier Berriat Saint Bruno. Rappelons que nous sommes mobilisés depuis un an face à une situation devenue intolérable.

- *Violence due au trafic de drogue*
- *Circulation problématique et dangereuse*
- *Difficulté financière et fermeture de nombreux commerces*
- *Saleté de la place et des rues adjacentes*

Le cumul de ces problèmes détériore la vie quotidienne de tous les habitants du quartier.

Notre interpellation recense aujourd'hui plus de 700 signatures de grenoblois-es sur le site de la ville.

Ainsi, nous faisons le pari qu'une réflexion collective du réaménagement urbain de la place St Bruno et de ses rues avoisinantes limitera le trafic de drogue et nous permettra progressivement de nous réapproprier l'espace public. C'est un levier que la ville peut actionner.

Après deux rencontres avec nos élus, notre collectif a souhaité la mise en œuvre de 5 ateliers :

- *Sur le réaménagement des espaces, et de la circulation*
- *Sur le Marché et les commerces*
- *Sur la Propreté*
- *Sur l'Évènementiel, et la culture et la vie de quartier*
- *Sur la Sécurité et prévention de la délinquance*

En 2015, un collectif d'habitants avait déjà initié des ateliers sans qu'aucune suite soit donnée. Nous ne voulons pas de discours stériles. Au contraire, nous sommes déterminés pour que ces ateliers aboutissent à des actions concrètes et efficaces avec un calendrier et des échéances définies précisément.

Aujourd'hui, en réponse à notre lettre ouverte, monsieur le Maire Eric Piolle s'engage à apporter des réponses concrètes en matière d'aménagement et de dynamisation du quartier. Eh bien allons-y !

Nous vous souhaitons une bonne contribution aux ateliers.

Sécurité et prévention de la délinquance

Ce que nous observons (point de vue des participant-es à l'atelier) :

Nuisances liées au tapage diurne et nocturne (cris des guetteurs / « ça passe ») - plainte collective.

Nuisances liées aux déplacements : conflits d'usage avec les trottinettes, rues « barrées » par le deal.

Évitement de l'espace public : square par les enfants, déplacements à l'occasion des sorties scolaires.

Un constat d'impuissance de la Police Nationale et de la Police Municipale pour endiguer le trafic de stupéfiants et les actes de violence / des moyens qui ne sont pas à la hauteur des enjeux de sécurité : un manque d'effectifs Police Nationale / Police Municipale, un enjeu de coordination Police Nationale / Police Municipale, un manque de caméras de vidéoprotection, une très faible visibilité de la Police Municipale, une agilité et une adaptation plus importante des dealers que des forces de police.

Les propositions formulées par les participant-es :

Un soutien renforcé des forces de police, de l'État (Commissariat de quartier ? Plage horaire du commissariat mobile à étendre (soir et nuit ?), emplacement).

Un travail partenarial sur la prévention de la consommation de drogues avec des acteurs du secteur 1, en soulignant les nuisances induites par le deal : GEM, DRH des grandes entreprises (CEA, CNRS...).

La prise d'un arrêté « trottinettes » pour interdire la circulation des EDPM¹ (trottinettes...) dans certaines rues et sur la place.

Souhaits pour le prochain rendez-vous :

Un dialogue avec des représentant-es de la Police Nationale et de la Police Municipale.

Des présentations : bilan / état des lieux sécurité - état des lieux de la médiation (CODASE, médiation sociale de proximité...) - cartographie du deal dans le quartier - bilan des PV pour usage de drogue et stationnement gênant – initiatives conduites dans d'autres villes pour lutter contre le deal.

Propreté

Ce que nous observons (point de vue des participant-es à l'atelier) :

Une dégradation de la propreté du quartier. Exemples :

- Dans le square Saint-Bruno, le nettoyage ne semble pas fait et limité à la place

1 Engins de déplacement personnel motorisé

- Un bilan mitigé de l'effet de l'opération « Propreté et espaces publics » de décembre sur la propreté du quartier mais concluant sur les espaces verts et l'enlèvement des tags
- Rue Marx Dormoy : renversement d'une poubelle il y a un mois → non nettoyé, depuis les saletés se sont incrustées dans l'asphalte
- L'impossibilité d'un nettoyage efficace et complet de la place à cause du stationnement immédiat des voitures après le marché (interdiction de stationner jusqu'à 14h30 du mardi au vendredi et 15h30 samedi et dimanche)
- Des nuisances liées au nourrissage des pigeons (église / place)

Une efficacité discutée du dispositif de signallement et d'enlèvement des encombrants (amélioration et réactivité).

Un engagement de bénévoles 2 fois par semaine pour nettoyer les espaces publics.

Les propositions formulées par les participant-es :

Propreté du quartier :

- Utiliser de la robotique pour le nettoyage
- Multiplier les corbeilles publiques pour les terrasses
- Faire mieux respecter le règlement des terrasses en matière de propreté
- Organiser des sessions de nettoyage par les habitant-es
- Renforcer la communication sur le dispositif de signallement des dépôts sauvages

Propreté du marché :

- Arrêter le nettoyage par le service de la propreté urbaine pendant 2 ou 3 jours pour contraindre les forains à nettoyer leurs déchets
- Donner des sacs aux commerçant-es pour obliger à l'auto-nettoyage par les forains / Faire gérer les déchets volants par les commerçant-es non sédentaires eux-mêmes
- Question de l'utilisation de sacs plastiques par les commerçant-es non sédentaires alors que ceux-ci sont interdits
- Mise en place de sanctions en cas d'absence de nettoyage par les forains / passage en commission disciplinaire : amendes - retrait de l'autorisation d'occupation d'une place de marché - contrôle par la Police Municipale
- Mise en place de bennes de collecte des déchets du marché du début du marché jusqu'à la fin (à terme enterrées + tri)
- Verbaliser les voitures qui stationnent en fin de marché et empêchent le nettoyage du marché par le service de la propreté urbaine
- Empêcher physiquement l'entrée de la place aux véhicules tant que la place n'est pas complètement nettoyée jusqu'à 14h30 du mardi au vendredi et 15h30 samedi et dimanche

Tags :

- Mettre des caméras pour dissuader les tags vs refus de la multiplication des caméras
- Réaliser de nouvelles fresques (car elles ne sont pas recouvertes)

Collecte des déchets :

- Vidage plus régulier des bacs de verre par Grenoble Alpes Métropole
- Ne pas autoriser la permanence des bacs de collecte H24 rues Michelet et Quinet / Rappel à l'ordre aux copropriétés et syndics sur l'obligation de rentrer les bacs de collecte / Enjeu pour que les bacs ne servent pas de barrière aux dealers

Espaces verts :

- Continuer à tailler les haies assez bas
- Contrôler / limiter / renforcer la communication sur l'accès des chiens au square Saint-Bruno
- Avoir une équipe polyvalente pour le nettoyage sur un même site (exemple : square Saint-Bruno) (éviter le « cette partie n'est pas de ma responsabilité »)

Éléments d'information :

Les agent-es de nettoyage passent deux fois par jour tous les matins, du mardi au dimanche, et les après-midis après le marché. La tournée de l'après-midi a été élargie depuis 2024 au-delà de la place Saint-Bruno elle-même : pourtour de l'église, rue Quinet, rue Michelet, rue de la Nursery, pergola (entre la place et le square). L'équipe d'après-midi réalise ensuite notamment l'entretien des pistes cyclables et le mercredi des cours d'écoles.

Effectifs du service Propreté urbaine sur Saint-Bruno : 1 agent-e le matin, 5-7 agent-es après le marché.

Enjeu de motivation des agent-es quand tout est resali immédiatement.

Effets croisés de l'augmentation significative de la saleté en ville, de l'évolution du périmètre des équipes (ex : intégration des nouveaux quartiers de la Presqu'île), du maintien des effectifs et de l'évolution des pratiques de nettoyage (ex : interdiction d'utilisation de l'eau potable « à grandes eaux » pour nettoyer les caniveaux).

Limitation de l'utilisation de l'eau potable pour le nettoyage. En saison automne-hiver, avec risque de gel, utilisation impossible des laveuses et karchers.

Les agent-es utilisent également le signalement des dépôts sauvages et participent au maintien du cadre de vie.

Enlèvement des tags : une équipe entre 9 et 11 agent-es, 110 000 euros par an d'achat de produits.

Priorité : zone 0 tag, tags racistes, etc. Les caméras ne sont pas dissuasives pour les graffeurs.

Accompagnements des agent-es de nettoyage par la Police Municipale en fin de certains marchés à Saint-Bruno.

Question du volume de déchets collectés par le service de la propreté urbaine en fin de marché, qui comprend des déchets issus d'autres marchés (des commerçant-es apportent leurs déchets) et de commerces du quartier.

Étude en cours pour mettre en place le tri sur les marchés - tests actuels sur le marché de la Villeneuve.

Événementiel, culture et vie de quartier

Ce que nous observons (point de vue des participant-es à l'atelier) :

Vie de quartier :

- Moindre fréquentation de la Dragonne (insécurité, éclairage (?), mauvais état de la Dragonne)
- Moindre fréquentation du marché
- Mauvaise image du quartier, évitement
- Impact de la fermeture de l'EHPAD sur la vie de quartier
- Manque d'évènements réguliers dans l'espace public
- Manque d'éclairage, manque de décorations de Noël, aspect « triste » du quartier, enjeu d'embellissement

Organisation d'événements :

- Besoin de budget pour pouvoir organiser des évènements
- Lassitude, manque de forces pour proposer et mener des projets
- Question de la limite d'heure pour les concerts (cf. fête de quartier limitée à 22h)
- Espace de gradins qui permet d'organiser des évènements culturels

Les évolutions souhaitées par les participant-es :

Événementiel :

- Accompagner / Soutenir les initiatives des habitant-es et des acteurs qui proposent des temps de rassemblement pour se réapproprier les espaces / Réactivité sur les budgets possibles / Dynamiser la fête de quartier
- Organiser des propositions régulières (1 fois par mois ?) et des temps forts qui ramènent du monde (ex : « Brasseurs de saveurs ») et permettent l'occupation de l'espace public / Du jeu, de la danse, de la musique classique, du cinéma / Répartir le budget des évènements de la Ville (ex : Fête des Tuiles)
- Développer des animations et évènements soutenus par la Ville en lien avec le marché et les commerces

- Changer la symbolique, une nouvelle image / Faire venir des gens de l'extérieur / Utiliser les symboles existants (ex : façade de l'église)
- Des évènements continus pour permettre la réappropriation de la bibliothèque
- Ouvrir des commerces fermés (ex : local de Zeeman) pour la vie de quartier, des propositions culturelles

Aménagements :

- Remettre en état la Dragonne
- Réaliser un espace d'exposition photo dans l'espace public dans le cadre d'un COP
- Améliorer l'acoustique de l'espace « théâtre de verdure » du Square Saint-Bruno (ajout d'un mur en fond ?)
- Aménager un kiosque à musique au milieu de la place du marché

Éléments d'information :

Réouverture de la bibliothèque Gisèle Halimi le 4 juin 2025. Évènement qui peut être travaillé avec les habitant-es/partenaires qui le souhaitent. Lien à faire avec le comité d'usager-es. Programmation d'évènements tout le mois de mai pour préparer la réouverture de la bibliothèque.

Des projets et liens réguliers entre écoles et bibliothèques / relais lecture.

Présence de la bibliothèque aux animations de quartier et temps forts de la Maison des Habitant-es Chorier-Berriat.

Des liens réguliers entre la Ville et le collège sur les questions de sécurité (CLSPD) et sur des animations (MJC Parmentier, ACSCB).

Un marché de producteurs locaux 1 fois par semaine, il y a 10 ans, à la livraison du Square Saint-Bruno.

Souhaits pour le prochain rendez-vous :

Transmettre les études et comptes-rendus de la démarche de concertation conduite de 2015 à 2018.

Organiser un temps de rencontre avec les acteurs et actrices culturel-les du secteur pour partager la problématique et proposer de travailler ensemble des actions.

Commerces et marché

Ce que nous observons (point de vue des participant-es à l'atelier) :

- Baisse de fréquentation du marché et des commerces
- Fermetures de commerces remplacés par des boucheries (autour de la place)

- Non respect des règles d'hygiène par des commerçant-es (détritus au sol et poubelles « squattées » par des emballages et invendus)

Les évolutions souhaitées par les participant-es :

Marché Saint-Bruno :

- Maintenir le marché
- Augmenter le carré alimentaire du marché
- Enlever les camions épave autour du marché et faire en sorte que le camion du fromager ne reste pas sur la même place en permanence
- Réduire les dysfonctionnements du marché en matière de commerce de contrefaçons

Commerces sédentaires :

- Faire respecter les limites des terrasses
- Ne pas renouveler les autorisations de terrasses pour les commerces qui ne respectent pas l'espace public et le règlement des terrasses, notamment rues Quinet et Michelet
- Déclencher les services d'hygiène de manière aléatoire
- Rue Michelet : commerces / pseudo commerces qui ouvrent avec l'argent sale
- Réutilisation possible de commerces délaissés comme Zeeman pour la vie de quartier
- Favoriser la diversité des commerces dans le quartier / Mettre en œuvre le droit de préemption commercial

Éléments d'information :

Contraintes architecturales « Bâtiments de France » pour le réaménagement de la place → faire intervenir l'architecte des bâtiments de France.

Droit commercial : difficultés de régulation, la Ville n'a pas de moyens sur le droit privé / Question du droit de préemption commercial.

Marché Saint-Bruno : 110 emplacements – 93 abonnés – 60 journaliers (tirage au sort à 8h en fonction des places disponibles).

Les placiers ont pour rôle de faire respecter le règlement des marchés (lien vers le règlement des marchés : <https://www.grenoble.fr/demarche/492/659-vendre-sur-un-marche-a-grenoble.htm>).

Lien vers le règlement des terrasses : <https://www.grenoble.fr/demarche/1117/659-demander-une-autorisation-de-terrasse-ou-d-etalage.htm> .

Souhaits pour le prochain rendez-vous :

Permettre un échange avec le service Commerce Artisanat de Grenoble Alpes Métropole sur la question de la diversité commerciale et des outils juridiques.

Permettre un échange avec les responsables des forains et des commerçant-es.

Réaménagement de la place Saint-Bruno – Circulations

Les évolutions souhaitées par les participant-es :

Espaces verts / végétalisation :

- Planter des arbres et végétaliser la place Saint-Bruno (sur les terrasses de café de la place Saint-Bruno, aux 4 coins de la place Saint-Bruno...) / Étendre le marché autour du square pour gagner de l'espace pour aménager la place / végétaliser
- Améliorer l'arrière de l'église (espace chien notamment / cheminement vers le collège)
- Enlever les buissons devant l'ex-EPHAD Saint-Bruno (à la place de la cabane à chats)
- Améliorer la pelouse du Square Saint-Bruno pour éviter le côté « parc à chiens »
- Enlever les bancs et tables qui servent aux dealers face au 18 rue Abbé Grégoire

Espaces publics / circulations :

- Piétonniser la place Saint-Bruno et ses abords (rues Quinet, Michelet et de la Nursery) (avec un accès possible pour les riverain-es et les personnes handicapées)
- Piétonniser n'est pas une réponse à la question du deal / Ne pas rendre le pourtour du square uniquement piéton pour que les véhicules de police et ceux du marché puissent circuler et se garer
- Conserver le parking devant le collège
- Valoriser / requalifier le parvis et les abords de l'église / Valoriser le patrimoine de la place
- Requalifier les angles de la place Saint-Bruno
- Aménager un jardin terrasse de la bibliothèque dans le Passage du Marché
- Empêcher le stationnement rue Michelet / Réaménager la voirie rue Michelet
- Piétonniser le cours Berriat entre la rue Abbé Grégoire et la rue Michelet / Ne pas oublier le cours Berriat / Améliorer l'arrêt de tram
- Aménager un city stade / un espace sportif – basket dans le square
- Changer le revêtement routier des rues et de la place Saint-Bruno pour freiner le trafic de drogues (déplacement des trottinettes) et rendre la place perméable / Question de la circulation des personnes handicapées
- Améliorer l'habitat en ciblant 4 ou 5 immeubles
- Réguler le flot de voitures Place Saint-Bruno / Organiser le stationnement place Saint-Bruno / Supprimer le stationnement Place Saint-Bruno
- Installer un panneau STOP au débouché de la place Saint-Bruno (côté jardin)

- Associer les forains et leurs représentants à tout réaménagement ou modification du fonctionnement de la place, y compris en matière de végétalisation



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ATELIER SAINT-BRUNO COMMERCES

Direction de territoire secteur 1

Date réunion : 27/03/25

Objet de la réunion : Atelier Saint-Bruno Commerces - Temps d'échange avec le service Commerce Artisanat de Grenoble Alpes Métropole

Présent-es : **Olivier BERTRAND** – Maire adjoint du secteur 1
Sonia ARBOIT - Développeuse Commerce Artisanat Grenoble Alpes Métropole
Frédéric CARAZ – Responsable du service Occupations commerciales Ville de Grenoble
Sandra BONNIAU – Chargée de concertation à la Direction de Territoire du secteur 1 Ville de Grenoble

6 participant-es

Introduction

Cet atelier fait suite à l'atelier initial du 06/02 et a pour objectif de répondre à la demande exprimée par les participant-es sur le sujet des commerces.

Le cycle d'ateliers Saint-Bruno a pour objectif de permettre un dialogue à deux échelles, des échanges pour travailler sur des améliorations à court terme (dans l'année) et nourrir en parallèle des réflexions pour des évolutions à plus long terme.

Les objectifs de cet atelier sont :

- Apporter des informations en réponse à la demande exprimée lors de l'atelier de lancement : « permettre un échange avec le service Commerce Artisanat de Grenoble Alpes Métropole sur la question de la diversité commerciale et des outils juridiques »
- Permettre la poursuite des échanges sur le sujet des commerces.

Introduction par le collectif porteur de l'interpellation citoyenne :

Sur la question des commerces, nous observons une baisse de la diversité des commerces (développement des boucheries) et des chiffres d'affaires en berne. Le collectif regrette l'absence

d'Alan Confesson, Adjoint Maire adjoint du Secteur 2 – Commerces – Artisanat - Economie locale – Espace public : réglementation des terrasses et de l'animation, lors de cet atelier.

Données de cadrage commerces – périmètre de Grenoble

Présentation des données de cadrage commerces – périmètre de Grenoble

Présentation en PJ

Commerçante : Extension de l'e-commerce : le client commande et retire en magasin. Objectif de pousser vers le commerce de proximité.

Données de cadrage commerces et dynamique du quartier Saint-Bruno

Dynamique commerciale quartier Saint-Bruno

GAM¹ : Au niveau commercial, il n'est pas surprenant de voir des polarités qui se créent dans des quartiers, ce n'est pas forcément un point de faiblesse. Vacance entre 12 et 13 % sur Grenoble. Des rues peuvent monter à 20-25 %. Sur Saint-Bruno, faible vacance commerciale. Offre alimentaire avec de petites cellules sauf quelques plus grandes cellules commerciales (Zeeman et Franprix). Chaque commerce alimentaire conforte l'activité de l'autre.

P² : Le magasin Zeeman de Saint-Bruno était celui qui fonctionnait le mieux sur l'agglomération.

GAM : Ces magasins fonctionnent très bien sur Grenoble (paupérisation classe moyenne / formats de familles monoparentales / turn over des habitant-es). Pour une entreprise, l'enjeu est de recruter et assurer la sécurité des salarié-es. Démarche proactive du bailleur de Zeeman pour trouver un autre commerce. A ce jour, pas encore de rencontre d'un porteur de projet sur la cellule de Zeeman par Grenoble Alpes Métropole.

P : Pas de problème si les commerces tournent et ne sont pas là pour blanchir. Tant qu'il y a des clients.

P : Est-ce que le souhait d'une diversité des commerces est une fausse piste ?

GAM : Il n'y a pas de vraie ou fausse piste. Aujourd'hui il faut avoir une approche sociétale sur le commerce, les tendances d'évolution sont difficilement identifiables (ex passage des relais colis aux lockers sur l'espace public). Il y a des points de rupture commerciale entre le centre-ville et Saint-Bruno.

1 GAM = Grenoble Alpes Métropole

2 P = Participant-e

Olivier Bertrand : Avec les travaux à venir de la chronovélo, on a espoir d'un impact commercial qui se prolonge sur Berriat entre Jaurès et la place Saint-Bruno.

GAM : La Métropole travaille la création de boucles commerciales, liées à l'identité des quartiers, dans le but de capter des consommateurs et des visiteurs (tourisme d'affaires) et donner envie aux personnes de fréquenter les rues.

P : Existe-t-il une réflexion sur un projet commercial pour le quartier ?

Olivier Bertrand : La liberté commerciale se situe très haut dans la hiérarchie des lois. Il est difficile d'aller sur ces enjeux. La Ville a légalement le droit de préempter un commerce. La question est pour en faire quoi. La Ville n'a plus la compétence, cela veut dire le faire en lien avec la Métropole. Ni la Ville ni la Métropole n'a le droit d'interdire l'installation d'un commerce comme une boucherie. Les règlements de copropriétés sont aussi très faibles sur ce sujet.

P : Il y a un lien direct entre niveau de violence et paupérisation.

Olivier Bertrand : Berriat est le quartier qui compte le plus grand nombre de personnes précaires de Grenoble en valeur absolue, mais pas en proportion.

GAM : Il existe des segments de clients très différents dans le quartier.

GAM : Les comptages piétons dans l'hypercentre montrent que les personnes viennent plus flâner dans le centre que consommer.

P : Il est nécessaire d'aménager la place pour participer à l'attractivité commerciale. L'enjeu est aussi de faciliter les livraisons avec plus de places de livraison et leur contrôle, ainsi qu'un contrôle des stationnements gênants.

Interrogation sur le lien au trafic de drogues de certains commerces

P : Interrogation sur la fonction des nouveaux commerces / lien au trafic. Des faux commerces, des suppositions que des commerces jouent un rôle de planques et/ou de blanchissement. Quel est le moyen d'action ?

Olivier Bertrand : La Ville n'a pas d'informations sur les enquêtes. 2 CODAF (Comités opérationnels départementaux anti-fraudes) récemment – surveillance.

Impact du trafic de drogues sur l'activité commerciale

OB : Les habitués viennent toujours mais la place aurait perdu en termes de destination. Quelle est la part de la réalité de ce qu'on vit sur Saint-Bruno et des tendances générales ?

Commerçant : Présent depuis 27 ans sur le quartier, le problème d'insécurité induit une baisse des clients.

VDG³ : Pour le marché, des abonnés ont arrêté de venir et de la clientèle a disparu. Pendant le commissariat mobile, nous avons observé un retour de clientèle.

3 VDG = Ville de Grenoble

P : Le covid a eu un impact sur le dynamisme du marché.

P : On observe moins de trafic actuellement.

P : Les cris sont moindres mais le trafic est présent.

P : Avant, les commerçant-es régulaient le trafic sur la place. Il y a une prise de territoire par les trafiquants.

Actions Métropole en faveur de l'attractivité commerciale

Cf Présentation en PJ

Soutien financier aux commerçant-es

GAM : Les aides sont très sollicitées par les commerçant-es.

Foncière commerciale

GAM : Identification de territoires à revitaliser. Sur Vizille, on a de bons résultats. A partir de 3 cellules commercialisées, il est possible d'acheter de nouvelles cellules, dans le cadre d'un système à domino. Achat de 2 cellules sur Berriat (petites cellules de 30 et 60m²). Visites de juillet à octobre 2024 (18). Plutôt métiers de bouche et services marchands (salon de beauté...). 2 candidatures qui n'ont pas donné suite (fabrication de biscuits...). Relance des contacts et de l'appel à candidature. Contexte économique. Taux de rotation forte sur les métiers de bouche.

OB : La foncière intervient sur la partie haute du cours Berriat vers Araymond.

Soutien aux unions commerciales / Aide financière à la mise en place d'animation et/ou promotion du commerce

GAM : Au niveau national, beaucoup d'associations commerciales ferment. On assiste plutôt à une fusion des unions commerciales. Des rencontres ont eu lieu à plusieurs reprises avec l'association LabelVille sur le quartier Saint-Bruno. Il pourrait y avoir une antenne de Labelville pour Saint-Bruno. Pour cela, il y a besoin de 7 commerçant-es dans un quartier pour que LabelVille puisse intervenir avec un chef de file / noyau dur. Une aide de la Métropole est accordée à LabelVille. C'est une association avec des cotisations des commerçant-es qui permet du temps dédié des commerçant-es pour être gestionnaire de la manifestation.

P : Une clé est de relancer une association des commerçant-es.

VDG : Invitation à transmettre les coordonnées des commerçant-es qui souhaitent se mobiliser sur une animation à la Direction de territoire secteur 1 et à Grenoble Alpes Métropole, pour une mise en lien avec LabelVille et/ou pour favoriser les croisements avec d'autres structures / acteurs qui souhaitent se mobiliser sur une animation de quartier.

Olivier Bertrand : La Ville accompagne d'un point de vue logistique les animations.

VDG : Un appui de la Direction de territoire secteur 1 / Maison des Habitant-es Chorier-Berriat est possible pour penser une animation, se mettre en lien et connaître les moyens techniques.

GAM : GAM peut être présente en appui sur du porte-à-porte des commerces.

Actions Ville de Grenoble

Cf présentation en PJ

VDG : Le service Occupations commerciales est un service réglementaire et de contrôle / rappels à la réglementation (l'instructeur de la zone est intervenu suite aux signalements lors du dernier atelier).

La Ville propose un appui aux animations et un accompagnement par la Maison des Habitant-es (cf partie Animation commerciale).

Conclusion

Les services de la Ville de Grenoble et de Grenoble Alpes Métropole sont à disposition pour faire du lien et accompagner les commerces sur la question du développement d'une animation. Il est notamment proposé de travailler ce projet dans le cadre de l'atelier sur l'événementiel.

À ce stade, outre la question d'une animation avec les commerçant-es, il n'est pas identifié de suite à cet atelier. Si un besoin est identifié par la suite, un nouvel atelier pourra être organisé.

« Faire évoluer la place Saint Bruno »

2^e Atelier citoyen Commerce

27 mars 2025

Déroulé

Tour de table

Données de cadrage sur le commerce à Grenoble

Actions en faveur de l'attractivité commerciale à Grenoble



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE

Tour de table



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**



Données commerce Périmètre de Grenoble

Données de cadrage commerce à Grenoble



UN BUDGET DES MÉNAGES SOUS CONTRAINTE

Dépense annuelle moyenne

France	Isère
13 360 €	13 310 €
Métropoles AURA	GAM
12 390 €	12 600 €

Des caractéristiques socio-démographiques peu favorables à la consommation des ménages mais très hétérogènes

	GAM	Isère
Taille des ménages	2,1 p.	2,1 p.
Part des familles	28 %	32 %
Revenu médian	23 110 €	23 200 €
Part des CSP+	20 %	19 %
Part des ménages - de 40 ans + de 65 ans	34 % 25 %	27 % 27 %

Evolution de la dépense annuelle moyenne par ménage sur la Métropole



Une évolution des dépenses conforme à la tendance générale

Des évolutions impactées par l'inflation, les stigmates de la crise Covid et les premiers signes d'une « déconsommation »

Données de cadrage commerce à Grenoble

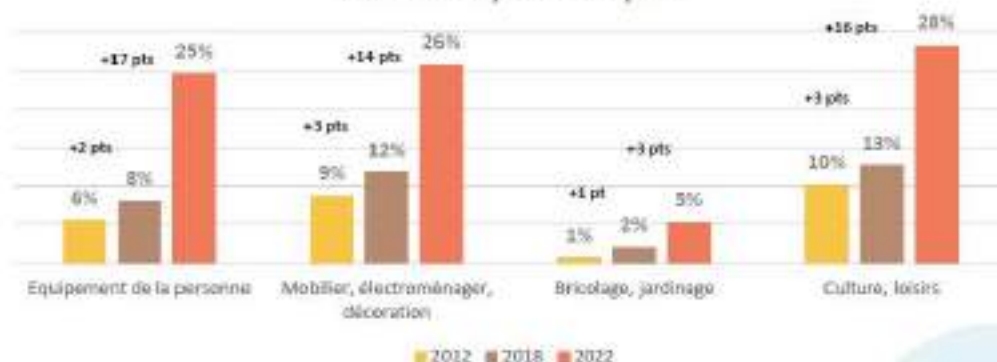


LA RÉVOLUTION ACCÉLÉRÉE DU E-COMMERCE

23 % de parts de marché pour le e-commerce sur les dépenses non-alimentaires

+ 14 pts / 2017
+ 16 pts / 2012

Evolution de la part de marché de la vente en ligne sur Grenoble Alpes Métropole



Véritable « explosion », accélération des tendances, généralisation des pratiques, le e-commerce bouleverse le marché

Une digitalisation de l'ensemble du processus d'achat

Quid des enjeux en matière de logistique ?

Recours à la livraison à domicile suite à un achat en ligne : **57 %** des consommateurs
(point relais ou bureau de poste : **39 %**)

Données de cadrage commerce à Grenoble

LES COMMERCE PHYSIQUES ACCUSENT LE COUP MAIS CONSERVENT LE MARCHÉ

Emprise des formes de distribution sur le marché non-alimentaire de Grenoble Alpes Métropole

Part de marché des GSS : 42 %
- 3 pts / 2017



Emprise des formes de vente sur le marché non-alimentaire 2022	Reste Sud-Isère	Métropoles AURA
Petit commerce	23 %	23 %
Grande surface de distribution	51 %	53 %
Vente à distance	24 %	22 %
Autres formes de vente	2 %	2 %

Les commerces physiques restent les principaux acteurs du marché mais tous les formats de distribution et tous les secteurs sont impactés

Le petit commerce conserve un léger déficit d'attractivité

Des pratiques pour partie seulement corrélées à l'offre locale

Données de cadrage commerce à Grenoble



NOUVELLES ATTENTES DES CONSOMMATEURS : VERS UNE AUTRE RÉVOLUTION ?

Achats de seconde main

3 % des dépenses non-alimentaires en 2022
Un marché en progression de + **115 %** / 2017

Top 3 des leviers pour aller vers une consommation plus responsable : acheter local, consommer moins, se reporter sur des produits d'occasion

Solderies, bazars

1,5 % des dépenses non-alimentaires en 2022
Un marché en progression de + **35 %** / 2017

Politique des prix : 1^{er} critère de choix des magasins fréquentés par les consommateurs

Un consommateur plus responsable, plus économe mais surtout plus que jamais « pluriel »

Une segmentation croissante du marché

Données de cadrage commerce à Grenoble



UNE CONJONCTURE MOROSE POUR LE COMMERCE PHYSIQUE

Potentiel de
consommation 2022

2,7 Milliards d'€

2017-2022 : **+6 %**

2012-2017 : **+ 2 %**

Evolution du potentiel de consommation	2012-2017	2017-2022
Alimentaire	+5 %	+ 10 %
Non-Alimentaire	+0 %	+ 3 %
Équipement de la personne	+3 %	-5 %
Mobilier-électroménager-décoration	-2 %	+ 11 %
Bricolage-jardinage	+1 %	+ 14 %
Culture-loisirs	-3 %	+ 3%

Evolution du **marché potentiel du commerce physique** entre 2017 et 2022

Alimentaire **+ 8 %**, bricolage, jardinage : **+10 %**

Mobilier, électro, déco - **6 %**, culture, loisirs **-15 %**, équipement de la personne - **22 %**

Une progression mesurée (et pour partie ponctuelle ?) du potentiel de consommation

Mais une dynamique insuffisante pour compenser la conjoncture sur les marchés par nature peu porteurs et amortir l'impact de la concurrence « virtuelle »

Données de cadrage commerce à Grenoble



POLARITÉS PRINCIPALES : DES TRAJECTOIRES SOUMISES À DES DIFFICULTÉS

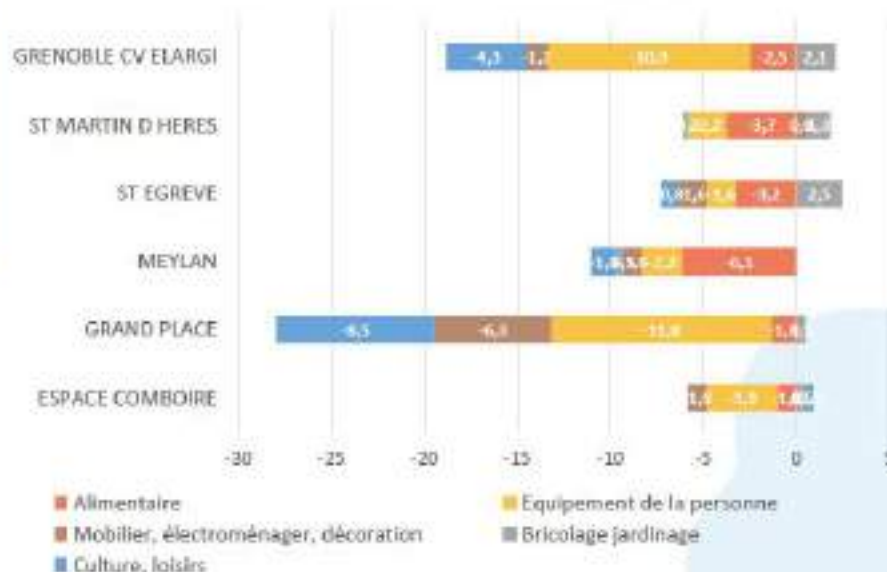
Grands pôles métropolitains	Evolution CA 2017 - 2022
Centre ville de Grenoble	-17 %
Espace Comboire	-5 %
St-Egrève Cap des H / Cap 38	-5 %
Saint-Martin-d'Hères Péri	-4 %
Grand Place	-27 %
Zone Carrefour Meylan	-11 %

Un recul généralisé de l'activité commerciale

Une situation particulière et transitoire pour le centre commercial Grand Place ?

Une baisse d'activité principalement générée par le marché non-alimentaire mais pas seulement

Contribution des différentes familles de produits à l'évolution du CA des pôles majeurs



Données de cadrage commerce à Grenoble

Quelques données Procos (25/03/25)

- Perte d'habitants - 0,33 % /an
- Revenus médians dans le centre-ville
- Centre-ville de Grenoble un des 5 pôles majeurs commerciaux
- Une offre commerciale diffuse
- Vacance commerciale qui évolue
-



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

Actions Métropole en faveur de l'attractivité commerciale

Actions commerce côté Métropole



Feuille de route commerce « Axe 2 : Renforcer l'attractivité du centre historique de la Métropole » - Délibération 5 juillet 2024



Soutien financier aux commerçants : Rénovation des vitrines, sécurité du local, accessibilité PMR, travaux d'économie d'énergie, Street art, poubelles de tri, ...

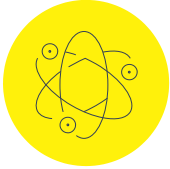


Soutien financier aux commerçants non sédentaires : Aménagement intérieur véhicule, étales, matériel métier, ...



Aide la professionnalisation des gérants avec les chambres consulaires

Actions commerce côté Métropole



Accompagnement à la création/reprise des commerces
Je crée ma boîte / Réseaux



Foncière commerciale : Revitalisation secteurs comme Berriat
Appel à candidature de juillet à octobre 2024
18 contacts / 2 candidatures / 2 sans suite / Locaux vacants



Stockage, tri et collecte des déchets : Porte à porte en décembre
Proposition de poubelles à clés. 2 commerces ont fait la démarche.



Taxes sur les friches commerciales / Echanges avec des bailleurs

Actions commerce côté Métropole



Soutien aux unions commerciales

Aide financière à la mise en place d'animation et/ou promotion du commerce

Création de liens entre Labelville & St Bruno en septembre

Ajout contact

Acteurs de l'économie de proximité



Ville de Grenoble



Contrôle des autorisations de terrasses



Autorisation des enseignes



Contrôle inspecteur salubrité



Marché

3^e ENQUÊTE SUR LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

Édition 2023





L'ENQUÊTE EN QUELQUES MOTS

Qui achète **quoi, **où**, **comment** et pour **combien** ?**

Valoriser la consommation

Quantifier les flux de consommation

Qualifier l'attractivité des polarités

Observation des tendances de consommation

Un outil pour :

Comprendre les changements à l'œuvre

Identifier les enjeux et anticiper les mutations à venir

Analyse des marchés locaux

Un outil pour :

Apprécier le positionnement des territoires

Guider la conduite des politiques de développement du commerce et la

planification de l'aménagement du territoire

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES



1 600 ménages interrogés
une base de **65 000** actes d'achat
Plus de **31 000** sur la métropole

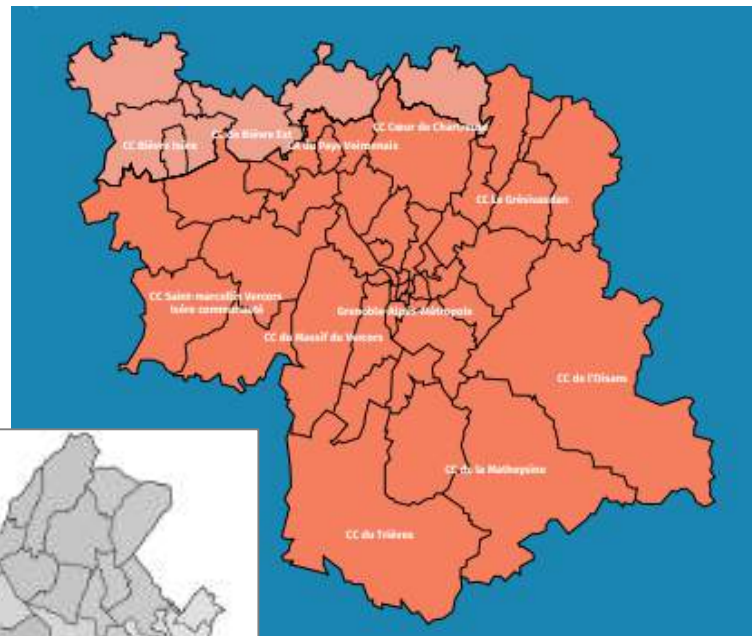
46 secteurs géographiques
22 sur Grenoble Alpes Métropole

47 produits de consommation courante

Questionnement sur le dernier acte d'achat
La dernière fois que vous avez acheté..., où était-ce ?

Valorisation des dépenses des ménages

Enquête qualitative en ligne
600 consommateurs





ÉVOLUTION DES TENDANCES DE CONSOMMATION SUR GRENOBLE ALPES METROPOLE

UN BUDGET DES MÉNAGES SOUS CONTRAINTE



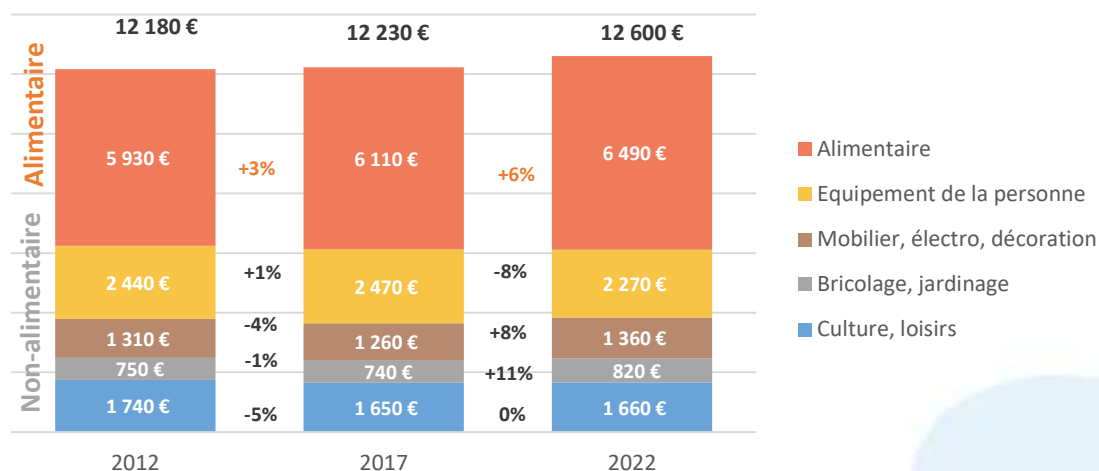
Dépense annuelle moyenne

France	Isère
13 360 €	13 310 €
Métropoles AURA	GAM
12 390 €	12 600 €

Des caractéristiques socio-démographiques peu favorables à la consommation des ménages mais très hétérogènes

	GAM	Isère
Taille des ménages	2,1 p.	2,1 p.
Part des familles	28 %	32 %
Revenu médian	23 110 €	23 200 €
Part des CSP+	20 %	19 %
Part des ménages – de 40 ans + de 65 ans	34 % 25 %	27 % 27 %

Evolution de la dépense annuelle moyenne par ménage sur la Métropole

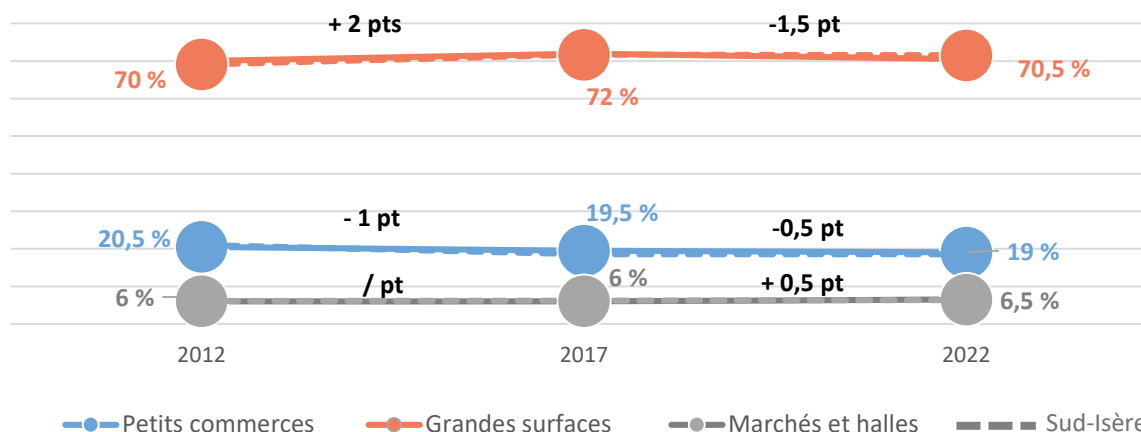


Une évolution des dépenses conforme à la tendance générale

Des évolutions impactées par l'inflation, les stigmates de la crise Covid et les premiers signes d'une « déconsommation »

LA GRANDE DISTRIBUTION CONFIRME SON ATTRACTIVITÉ EN ALIMENTAIRE

Emprise des formes de distribution sur le marché alimentaire de Grenoble Alpes Métropole



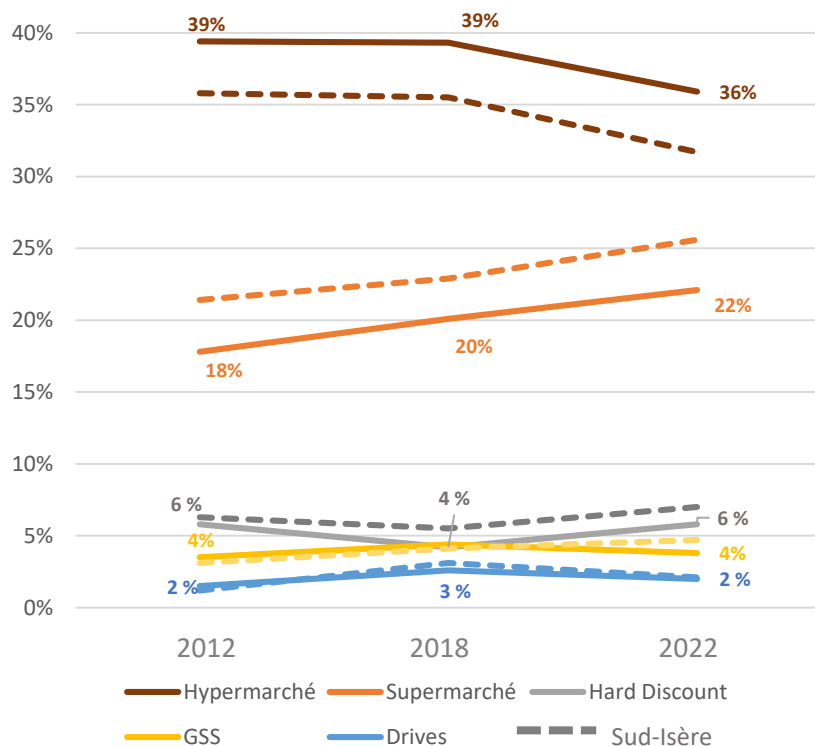
Emprise des formes de vente sur le marché alimentaire 2022	Reste Sud-Isère	Métropoles AURA
Petit commerce	17 %	19 %
Grande surface de distribution	74 %	69 %
Commerce non-sédentaire	6 %	8 %
Autres formes de vente	4 %	4 %

Une certaine stabilisation des formats de distribution sur les 5 dernières années

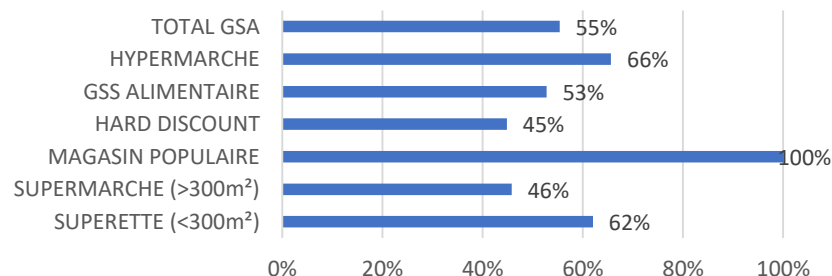
Une répartition proche des pratiques observées sur les territoires urbains

UNE SITUATION ET DES ÉVOLUTIONS CORRÉLÉES A L'ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

Evolution de l'emprise des grandes surfaces en alimentaire



Part de la surface alimentaire répartie sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole



Un basculement vers des formats de magasins plus restreints tempérés par la typologie de l'offre

Retournement de tendances pour le hard-discount

Une composante bio qui reste mesurée et des drives qui plafonnent

Part des consommateurs qui achètent :
des produits bio : **8/10**
des produits locaux : **9/10**

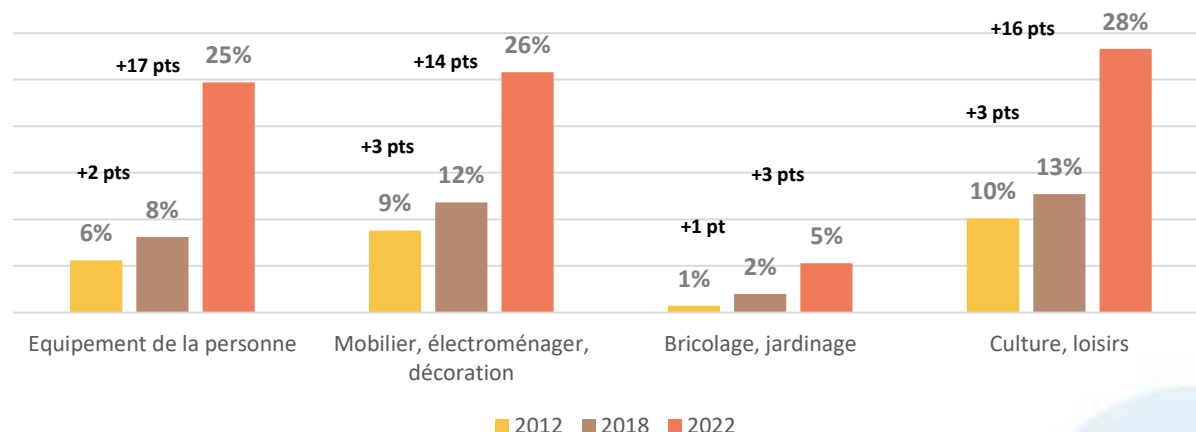
LA RÉVOLUTION ACCÉLÉRÉE DU E-COMMERCE



23 % de parts de marché pour le e-commerce sur les dépenses non-alimentaires

+ 14 pts / 2017
+ 16 pts / 2012

Evolution de la part de marché de la vente en ligne sur Grenoble Alpes Métropole



Véritable « explosion », accélération des tendances, généralisation des pratiques, le e-commerce bouleverse le marché

Une digitalisation de l'ensemble du processus d'achat

Quid des enjeux en matière de logistique ?

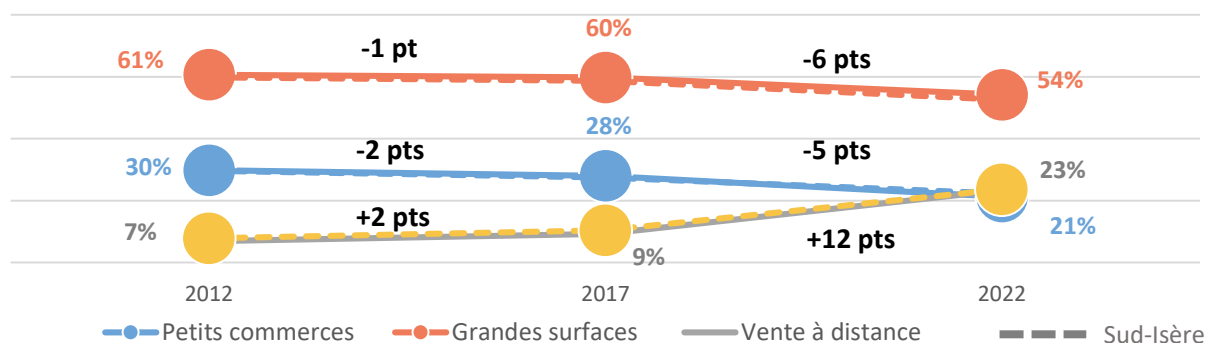
Recours à la livraison à domicile suite à un achat en ligne : **57 %** des consommateurs (point relais ou bureau de poste : **39 %**)

LES COMMERCE PHYSIQUES ACCUSENT LE COUP MAIS CONSERVENT LE MARCHÉ



Emprise des formes de distribution sur le marché non-alimentaire de Grenoble Alpes Métropole

Part de marché des GSS : 42 %
- 3 pts / 2017



Emprise des formes de vente sur le marché non-alimentaire 2022	Reste Sud-Isère	Métropoles AURA
Petit commerce	23 %	23 %
Grande surface de distribution	51 %	53 %
Vente à distance	24 %	22 %
Autres formes de vente	2 %	2 %

Les commerces physiques restent les principaux acteurs du marché mais tous les formats de distribution et tous les secteurs sont impactés

Le petit commerce conserve un léger déficit d'attractivité

Des pratiques pour partie seulement corrélées à l'offre locale



NOUVELLES ATTENTES DES CONSOMMATEURS : VERS UNE AUTRE RÉVOLUTION ?

Achats de seconde main

3 % des dépenses non-alimentaires en 2022
Un marché en progression de **+ 115 % / 2017**

Top 3 des leviers pour aller vers une consommation plus responsable : acheter local, consommer moins, se reporter sur des produits d'occasion

Solderies, bazars

1,5 % des dépenses non-alimentaires en 2022
Un marché en progression de **+ 35 % / 2017**

Politique des prix : 1^{er} critère de choix des magasins fréquentés par les consommateurs

Un consommateur plus responsable, plus économe mais surtout plus que jamais « pluriel »

Une segmentation croissante du marché



UNE CONJONCTURE MOROSE POUR LE COMMERCE PHYSIQUE

Potentiel de
consommation 2022
2,7 Milliards d'€
2017-2022 : **+6 %**
2012-2017 : **+ 2 %**

Evolution du potentiel de consommation	2012-2017	2017-2022
Alimentaire	+5 %	+ 10 %
Non-Alimentaire	+0 %	+ 3 %
Équipement de la personne	+3 %	-5 %
Mobilier-électroménager-décoration	-2 %	+ 11 %
Bricolage-jardinage	+1 %	+ 14 %
Culture-loisirs	-3 %	+ 3 %

Evolution du **marché potentiel du commerce physique** entre 2017 et 2022

Alimentaire **+ 8 %**, bricolage, jardinage : **+10 %**

Mobilier, électro, déco - **6 %**, culture, loisirs **-15 %**, équipement de la personne - **22 %**

Une progression mesurée (et pour partie ponctuelle ?) du potentiel de consommation

Mais une dynamique insuffisante pour compenser la conjoncture sur les marchés par nature peu porteurs et amortir l'impact de la concurrence « virtuelle »

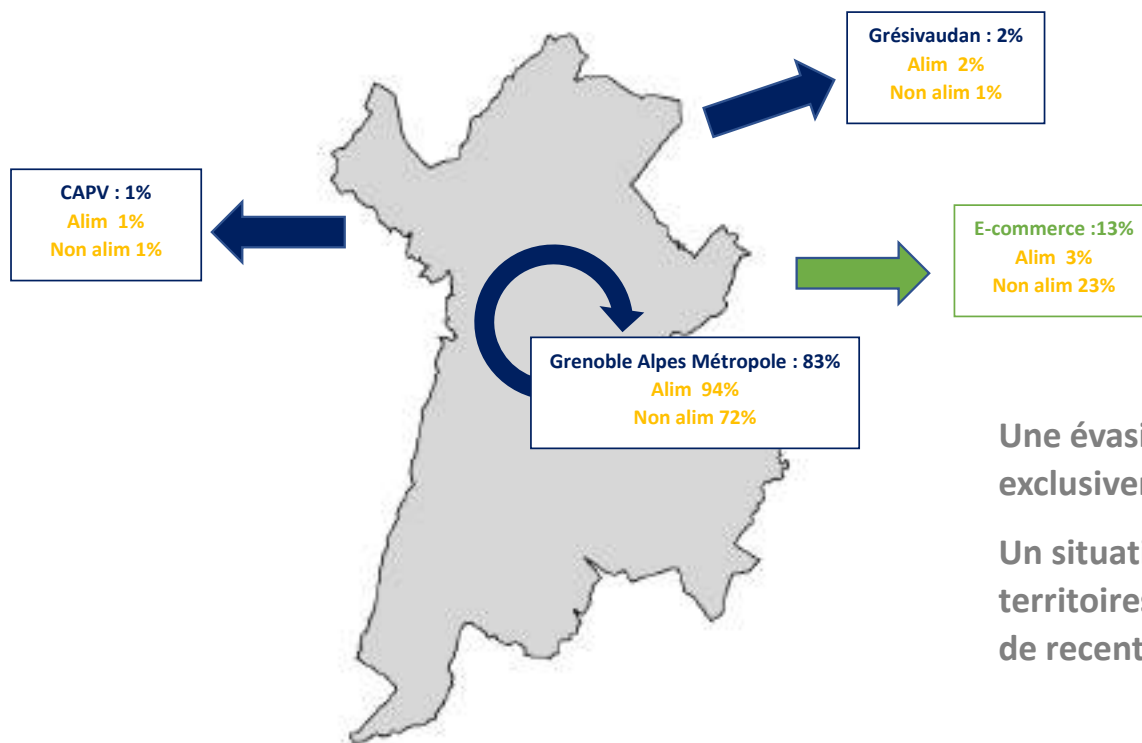


ÉVOLUTION DES FLUX DE CONSOMMATION SUR GRENOBLE ALPES METROPOLE

UN TERRITOIRE JUSQUE LÀ AUTOSUFFISANT



Evasion commerciale sur Grenoble-Alpes Métropole en 2022



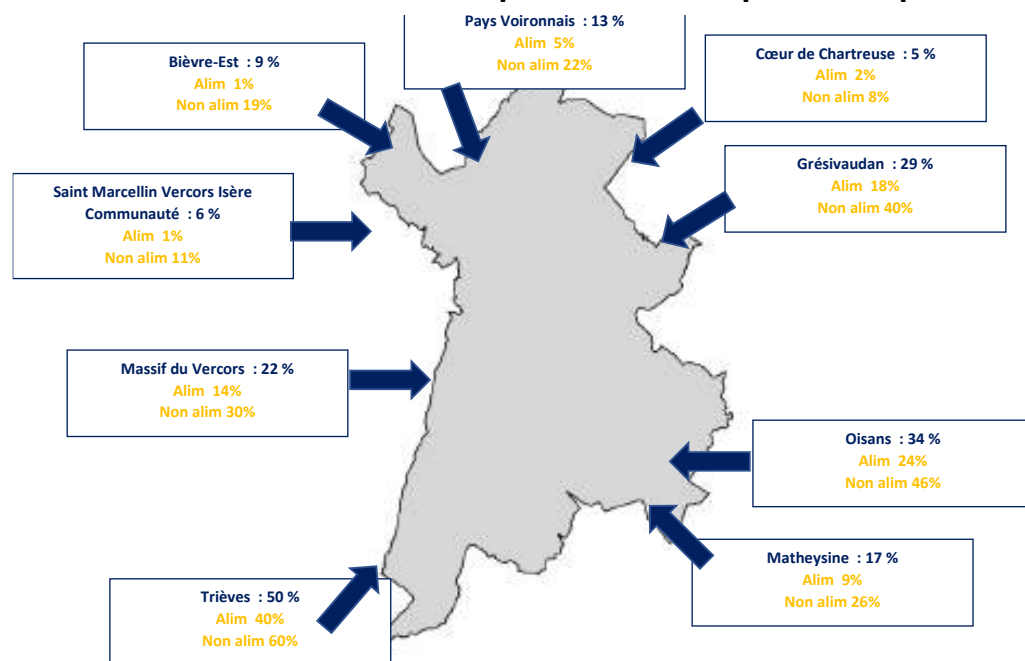
Evolution du phénomène d'évasion / 2017 : +9 pts
+ 3 pts en alimentaire
+ 15 pts en non-alimentaire
(dont 1 et 14 pts e-commerce)

Une évvasion commerciale quasi-exclusivement virtuelle et en progression

Un situation singulière à l'échelle des territoires du Sud-Isère bénéficiant d'effets de recentrage des dépenses

UN TERRITOIRE AYANT VOCATION À RAYONNER

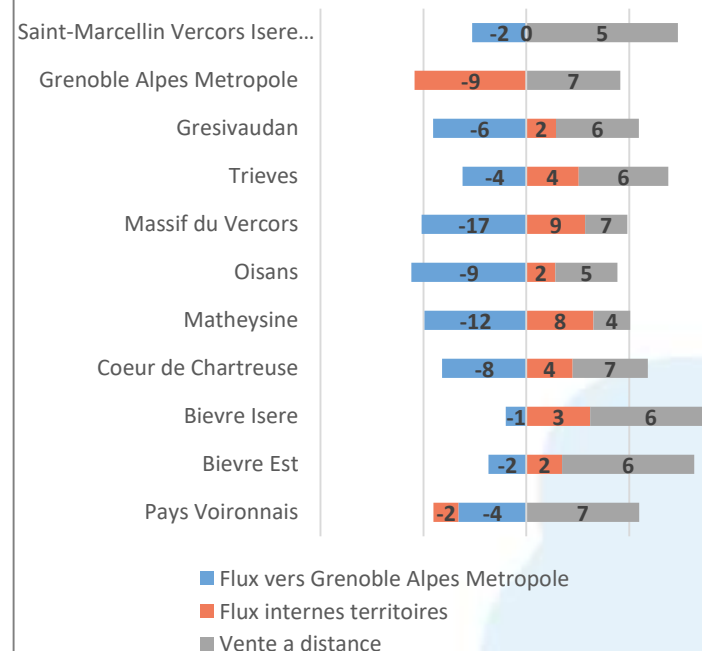
Attraction commerciale exercée par Grenoble Alpes métropole en 2022



Une destination de consommation incontournable sur le Sud-Isère

Les effets de recentrage des dépenses et de digitalisation qui s'amplifient et jouent défavorablement sur les phénomènes d'attraction

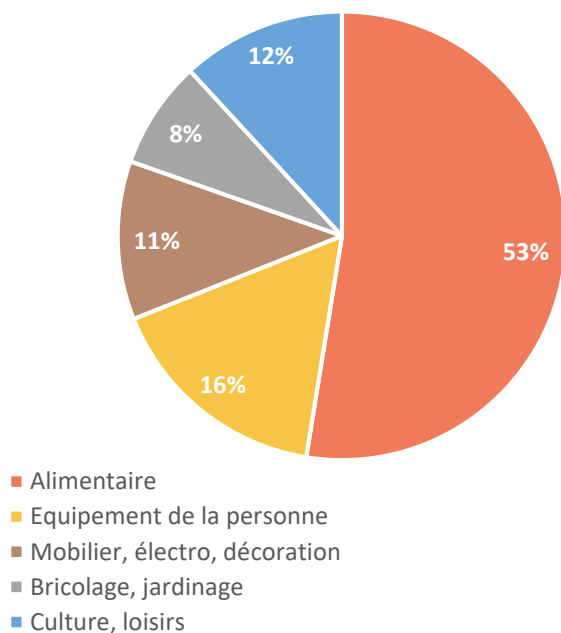
Evolution des flux - 2017 et 2022 (en nombre de points)



UNE SENSIBILITÉ STRUCTURELLE AUX EFFETS DE LA CONJONCTURE



Composition du CA de Grenoble Alpes
Métropole en 2022



Part des apports extérieurs dans le
CA de GAM en 2022

Alimentaire : **8 %**

Non-alimentaire : **27 %**

Une activité commerciale
significativement tournée vers les marchés
non-alimentaires dans le tourment

Une part de l'activité réalisée sur une zone
de chalandise étendue dans un contexte
de regain d'intérêt pour la proximité

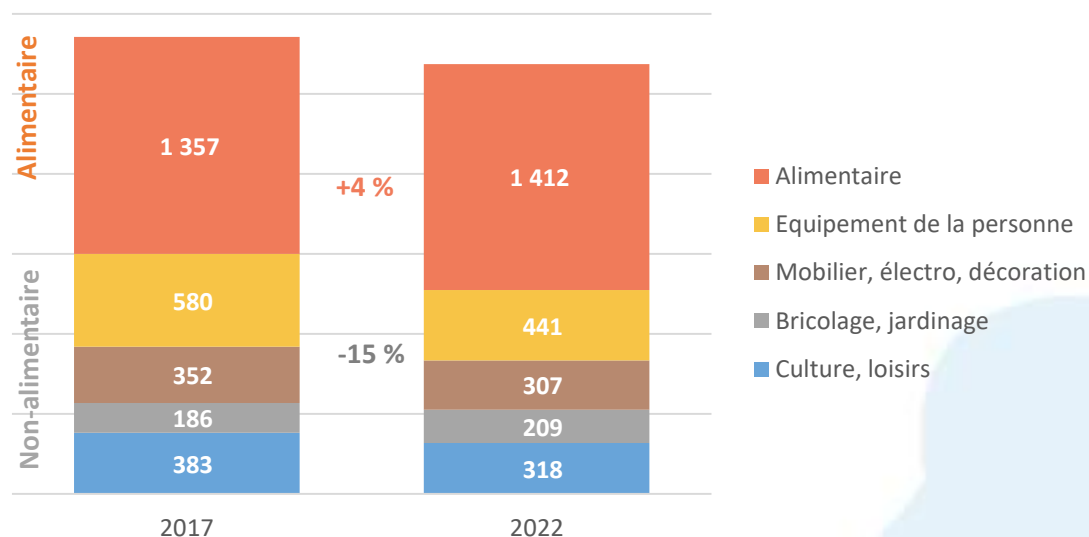
UNE CROISSANCE COMMERCIALE ENTRE PARENTHÈSES



Chiffre d'affaires reconstitué 2022
2,7 Milliards d'€
-6 % par rapport à 2017

Un niveau d'activité commercial soumis aux évolutions « naturelles » du marché et à la nouvelle géographie des flux sur le Sud-Isère

Chiffre d'affaires reconstitué sur Grenoble Alpes Métropole (en M€)

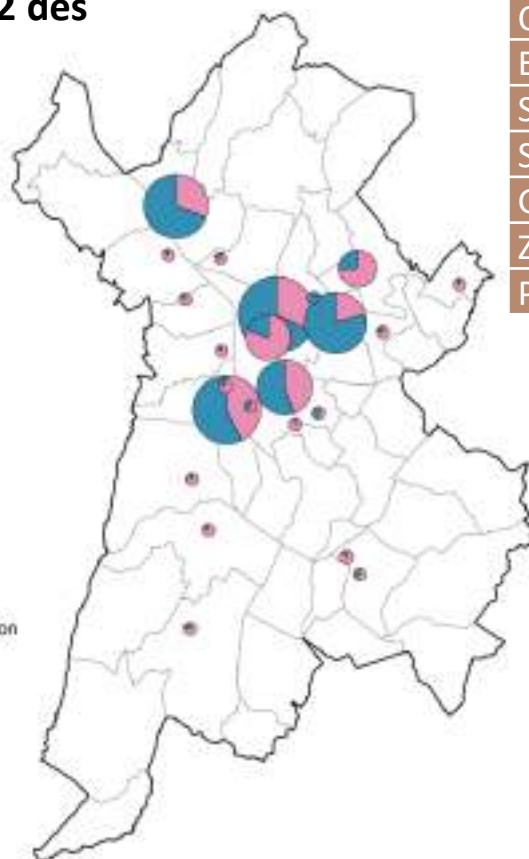


UNE ORGANISATION COMMERCIALE MULTIPOLAIRE DU TERRITOIRE



Niveau d'activité commerciale 2022 des principales polarités de GAM

Les 6 principales polarités commerciales concentrent
47% de l'activité alimentaire
84% en non alimentaire

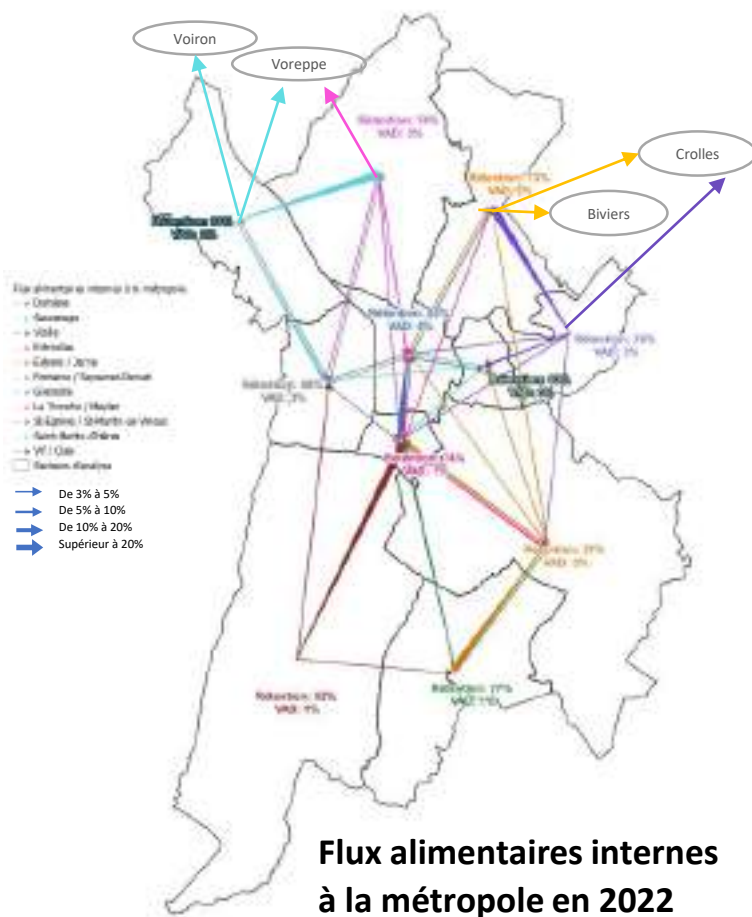


Grands pôles commerciaux métropolitains	CA 2022 (en M€)
Centre ville de Grenoble	368
Espace Comboire	327
St-Egrève Cap des H / Cap 38	308
Saint-Martin-d'Hères Péri	295
Grand Place	264
Zone Carrefour Meylan	178
Principaux pôles 2 ^{aires}	377

Le marché s'organise autours de grands pôles d'envergure métropolitaine complétés par des pôles secondaires disséminés sur le territoire

Le centre-ville de Grenoble reste le premier pôle commercial de la métropole

UNE DISTRIBUTION DES FLUX DISSOCIÉE ENTRE PROXIMITÉ ET SPÉCIALISATION



Une organisation des flux axée sur la proximité pour les besoins du quotidien

Des effets de recentrage des dépenses visibles sur le Sud de la métropole

Une logique de spécialisation plus forte hors besoins quotidiens

POLARITÉS SECONDAIRES : DES TRAJECTOIRES GLOBALEMENT PORTEUSES



Des conditions de marché favorables

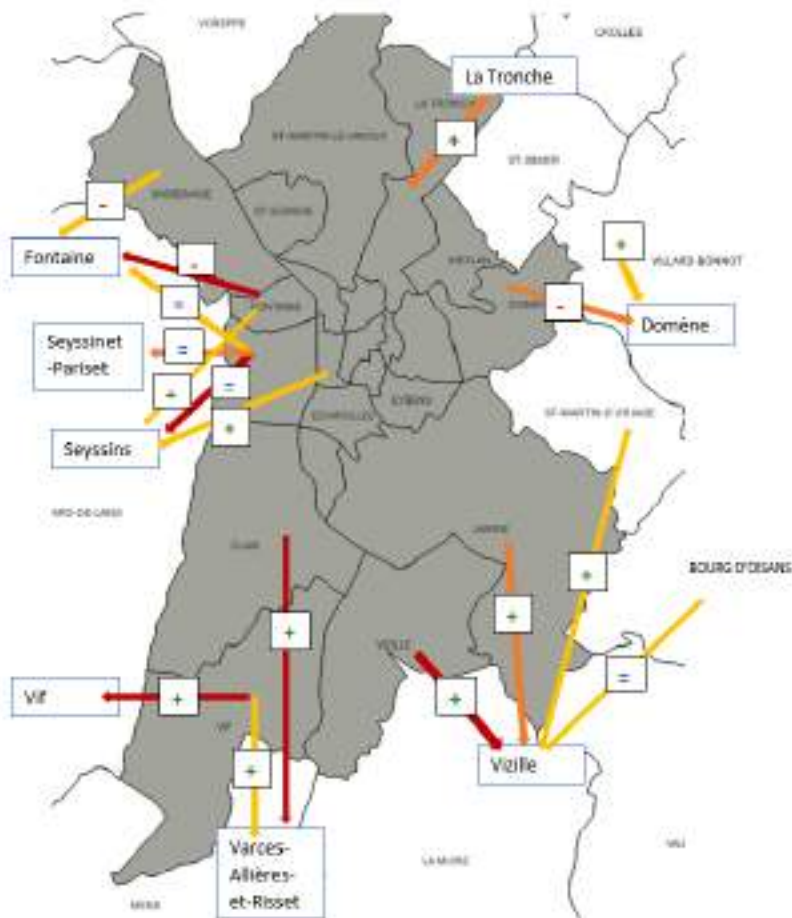
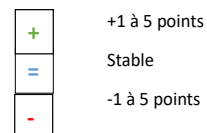
Une tendance générale à un développement, parfois significatif, du niveau d'activité commerciale

Zone de chalandise des pôles commerciaux secondaires

Taux d'emprise sur les secteurs de la zone de chalandise du pôle



Evolution du taux d'emprise entre 2017 et 2022



POLARITÉS SECONDAIRES : ENJEUX PARTAGÉS ET ENJEUX PROPRES



Domène

Marché de proximité : > 50 %
Emprise > **10 %** (évolution -)
Poids de l'alimentaire : > 75 %
Evolution du CA : alimentaire +
non-alimentaire +

Fontaine

Marché de proximité : > 50 %
Emprise : > 20 % (évolution -)
Poids de l'alimentaire : > 75 %
Evolution du CA : **alimentaire - -**
non-alimentaire - -

La Tronche

Marché de proximité : < **50 %**
Emprise : > **10 %** (évolution +)
Poids de l'alimentaire : < **25 %**
Evolution du CA : alimentaire +
non-alimentaire =

Seyssinet-Pariset

Marché de proximité : > 50 %
Emprise > **10 %** (évolution =)
Poids de l'alimentaire : > 75 %
Evolution du CA : **alimentaire + +**
en non-alimentaire =

Seyssins

Marché de proximité : < **50 %**
Emprise : > 20 % (évolution =)
Poids de l'alimentaire : > 75 %
Evolution du CA : **alimentaire + +**
non-alimentaire +

Varces-Allières-et-Risset

Marché de proximité : > 50 %
Emprise > 20 % (évolution +)
Poids de l'alimentaire : > 75 %
Evolution du CA : **alimentaire ++**
non-alimentaire -

Vif

Marché de proximité : > 75 %
Emprise : > 20 % (évolution +)
Poids de l'alimentaire : > 75 %
Evolution du CA : alimentaire =
non-alimentaire =

Vizille

Marché de proximité : > 50 %
Emprise : > 20 % (évolution +)
Poids de l'alimentaire : > 75 %
Evolution du **CA : alimentaire + +**
non-alimentaire =

POLARITÉS PRINCIPALES : DES TRAJECTOIRES SOUMISES À DES DIFFICULTÉS



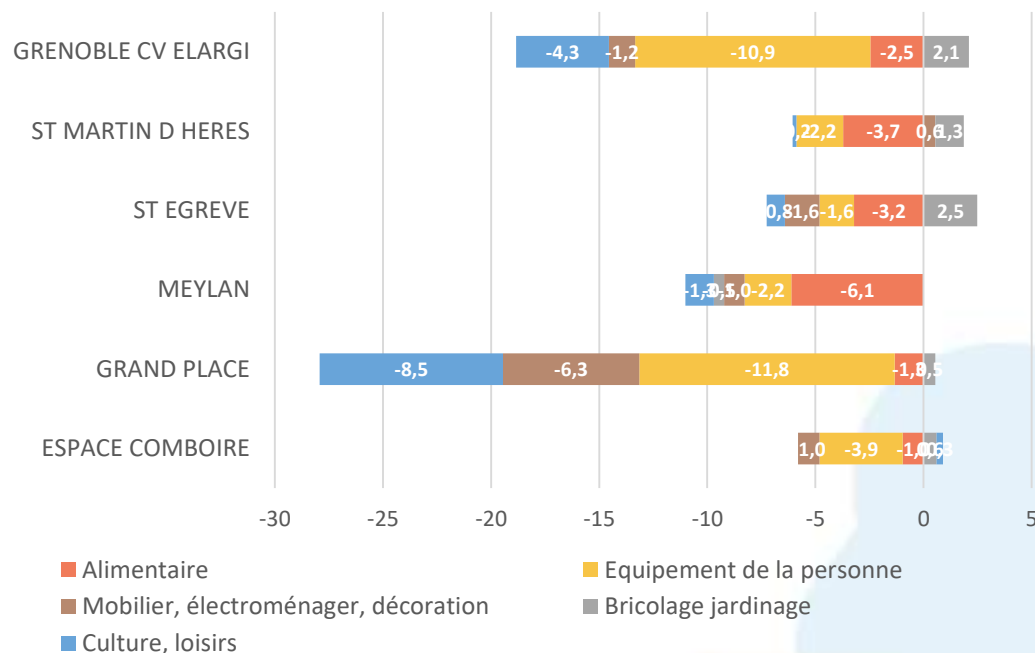
Grands pôles métropolitains	Evolution CA 2017 - 2022
Centre ville de Grenoble	-17 %
Espace Comboire	-5 %
St-Egrève Cap des H / Cap 38	-5 %
Saint-Martin-d'Hères Péri	-4 %
Grand Place	-27 %
Zone Carrefour Meylan	-11 %

Un recul généralisé de l'activité commerciale

Une situation particulière et transitoire pour le centre commercial Grand Place ?

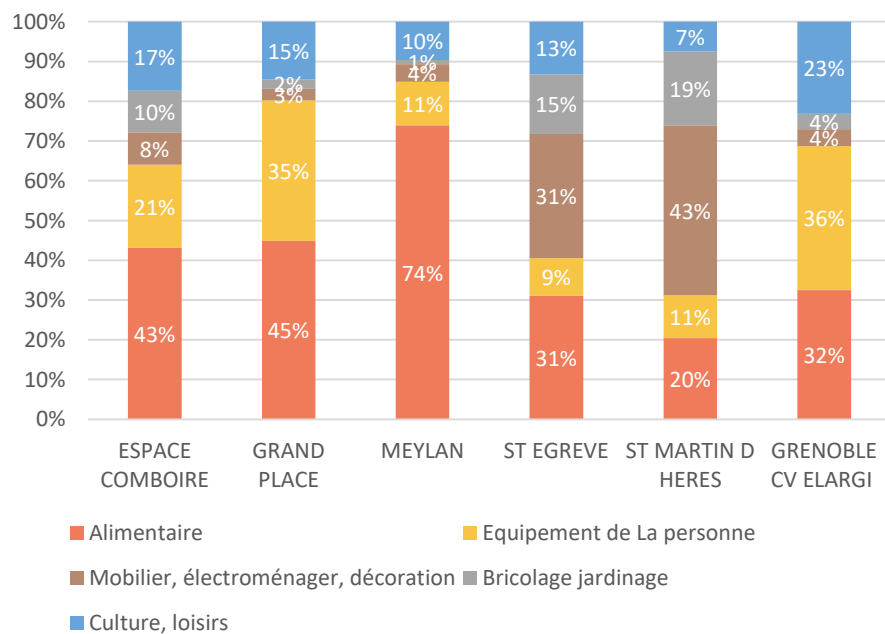
Une baisse d'activité principalement générée par le marché non-alimentaire mais pas seulement

Contribution des différentes familles de produits à l'évolution du CA des pôles majeurs



POLARITÉS PRINCIPALES : UNE FORTE EXPOSITION AUX EVOLUTIONS NATURELLES DU MARCHÉ

Répartition de l'activité commerciale en 2022 selon les pôles



Part des dépenses du Sud-Isère captées par les pôles principaux en 2022

Alimentaire	28 %
Equipement de la personne	45 %
Mobilier, électroménager, décoration	48 %
Bricolage, jardinage	46 %
Culture, loisirs	42 %

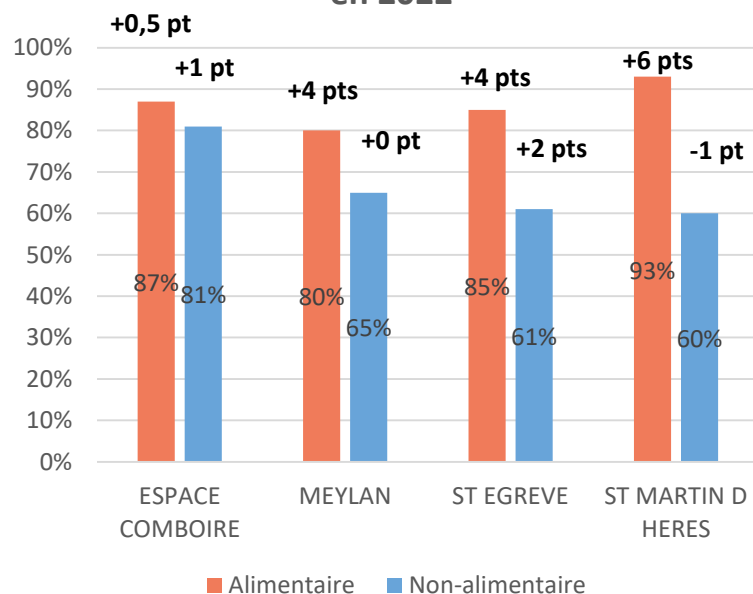
Une activité significativement tournée vers les marchés non-alimentaires les moins porteurs

Une situation de concurrence « frontale » avec le e-commerce

POLARITÉS PRINCIPALES : PERTE D'ATTRAIT DU MODÈLE DES ZONES COMMERCIALES



Part du chiffre d'affaire des pôles commerciaux réalisé dans la métropole en 2022



Des polarités qui rayonnent chacune sur une partie du territoire du Sud-Isère et impactées par le phénomène de recentrage des dépenses

Une attractivité sur les zones de chalandise en baisse sur le marché non-alimentaire mais aussi alimentaire

Un facteur aggravant des évolutions naturelles du marché

Evolution de l'emprise des pôles sur leur zone de chalandise entre 2017 et 2022 - marché alimentaire	Zone 1 ^{aire}	Zone 2 ^{aire}	Zone 3 ^{aire}
Espace Comboire	+ / -	-	+ / -
Saint-Egrève Cap des H / Cap 38	+ / -	-	-
Saint-Martin-d'Hères Péri	-	- / =	-
Zone Carrefour Meylan	+ / -	-	-

POLARITÉS PRINCIPALES : ÉVOLUTION DES FACTEURS DE CENTRALITÉS SUR LES PÔLES GRENOBLOIS

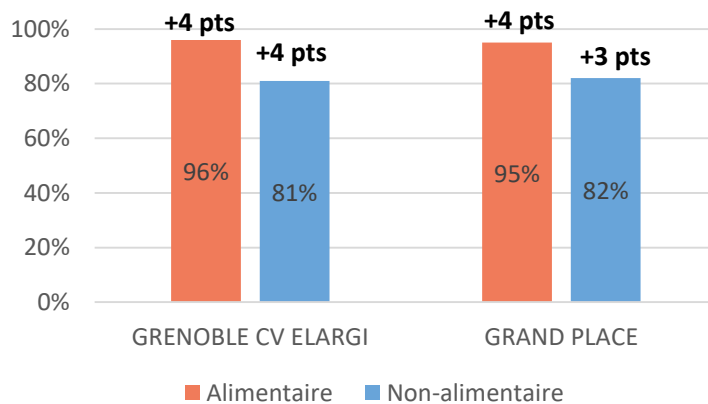


Un rayonnement limité au regard des ambitions attendues pour des pôles de centralité

Un rétrécissement des zones de chalandise

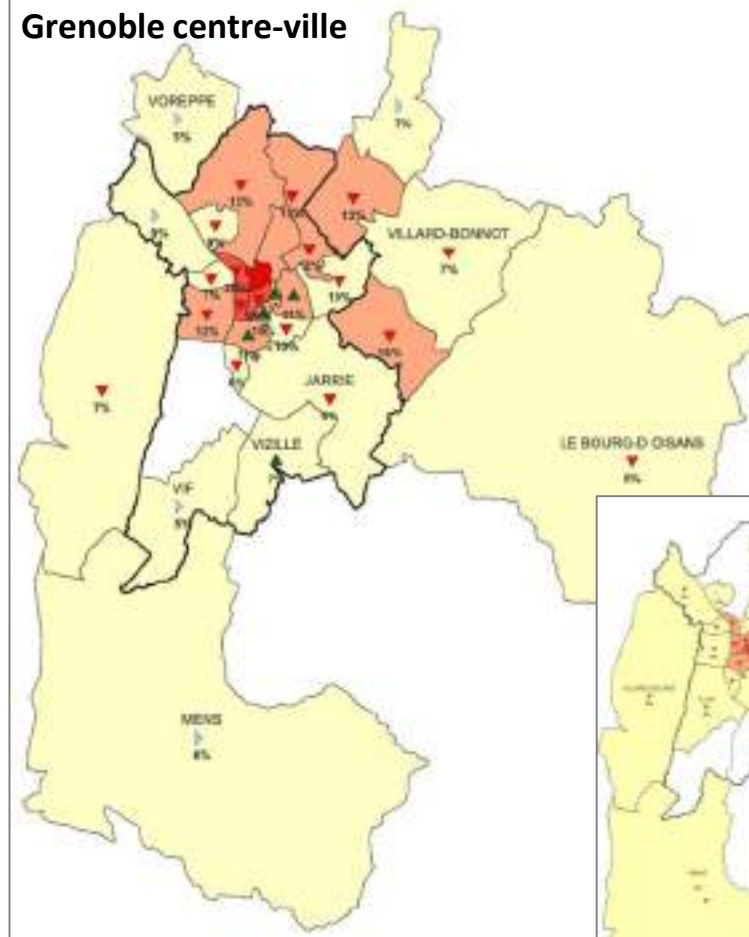
Des moteurs d'attractivité « classiques » au ralentit et des pôles pénalisés dans leur fonction de centralité

Part du CA des pôles commerciaux réalisé dans la métropole en 2022

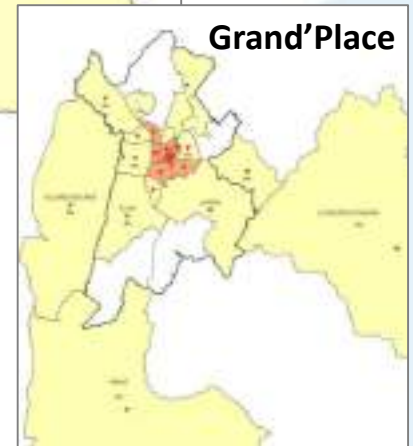


Zone de chalandise des pôles en 2022 sur le marché non-alimentaire

Grenoble centre-ville



Grand'Place





EN RÉSUMÉ



EN RÉSUMÉ

Un marché des biens de consommation contraint pour les commerces « physiques »

- Faible évolution du potentiel de consommation
- Accélération du e-commerce

Une géographie de la consommation qui évolue

- Dématérialisation croissante de l'acte d'achat
- Regain d'intérêt pour la proximité
- Rôle central de la métropole sur le marché du Sud-Isère

Un questionnement sur les modèles d'attractivité des pôles commerciaux

- Conjoncture porteuse pour les pôles secondaires
- Perte d'attractivité des zones commerciales périphériques
- Essoufflement de la fonction commerciale comme facteur de centralité

**S'appuyer sur les fondamentaux
du commerce et des centralités
pour se différencier**

Agilité digitale

Image et notoriété

Expérience d'achat

*Segmentation
du marché*

Différentiation

Notion

*Adaptation
des formats*

de proximité

Complémentarité des fonctions



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ATELIER SAINT-BRUNO PROPRETÉ

Direction de territoire secteur 1

Date réunion : 03/04/25

Objet de la réunion : Atelier Saint-Bruno Propreté

Présent-es : **Gilles NAMUR** – Adjoint Espaces publics - Nature en ville - Biodiversité et Fraîcheur, Végétalisation – Mobilités Circulation - Stationnement
Jonathan SANTOZ-COTTIN – Responsable de l'unité Propreté Urbaine Pôle centralisé
Sandra BONNIAU – Chargée de concertation - Direction de Territoire du secteur 1

11 participant-es

Introduction

Le cycle d'ateliers Saint-Bruno a pour objectif de permettre un dialogue à deux échelles, des échanges pour travailler sur des améliorations à court terme et nourrir en parallèle des réflexions pour des évolutions à plus long terme. Ce nouvel atelier dédié aux questions de propreté fait suite à l'atelier de lancement du 06/02.

Cet atelier a pour objectifs de :

- Apporter des informations en réponse aux observations et aux propositions exprimées lors de l'atelier de lancement le 6 février
- Échanger sur des actions à conduire ensemble.

Le sujet relatif à la propreté du marché Saint-Bruno sera abordé dans l'atelier consacré au marché du 27/05.

Gilles Namur : Suite à l'interpellation citoyenne, nous souhaitons travailler avec vous pour commencer à réfléchir et améliorer ce qu'on peut faire tout de suite. Nous nous ferons le relais auprès de la Métropole, nous travaillons en lien avec le Vice-président de Grenoble Alpes Métropole chargé de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets et ses services.

Introduction par le collectif porteur de l'interpellation citoyenne :

Le collectif est apolitique, a-syndiqué et multiple dans ses avis. Il tient au dialogue pour aller plus loin que ce qui s'est fait en 2015 avec une demande d'un engagement d'actions. Le souhait est de revenir sur les propositions du dernier atelier, avec le regret que la Métropole ne soit pas présente et que le sujet de propreté du marché soit déplacé à l'atelier marché.

Retours des participant-es sur la propreté du quartier

Problématiques soulevées

- Ordures dans les rues, débordement des bacs, poubelles externalisées, problèmes d'encombrants, enjeu de nettoyage du verre cassé
- Comment faire avec les forains, présence de cartons après le marché vers les toilettes, des forains déposent leurs déchets de la semaine sur le marché
- Question des sacs plastique/ des commerçant-es disent qu'ils donnent un sac car assurance de paiement
- Dégradation du quartier
- Déjections canines
- Pas de différence constatée sur les tags
- Sites ciblés : rue Michelet, rue Quinet, angle vers la poste, toilettes publiques (skis au-dessus), rue Marx Dormoy, enjeu sur la place (marché générateur de déchets), carrefour de la rue du Commandant Debelle / Marx Dormoy
- Des habitant-es nettoient parfois / avant invitation des dealers à nettoyer avec nous (cela fonctionnait)

Améliorations constatées

- Petite amélioration depuis la dernière réunion autour des terrasses
- Amélioration depuis décembre dans les rues adjacentes
- Corbeille dans le passage du marché maintenant vidée
- Amélioration sur les encombrants qui restent moins longtemps
- Appréciation opération nettoyage en décembre
- Appréciation de la souffleuse moins forte tôt le matin (Précision PU¹ : autorisation à utiliser le matériel thermique ou électrique à partir de 7h30)
- Amélioration de la propreté de l'Espace d'Athènes avec l'ajout de corbeilles.

1 PU = Service de Propreté Urbaine

Opérations de nettoyage de l'espace public

PU : Test des opérations conjointes de nettoyage avec une première conduite en décembre 2024. L'objectif est de faire des opérations de « mise à jour » importante avec la Police Municipale, Grenoble Alpes Métropole, la Propreté Urbaine, le service Nature en ville et la Direction de territoire secteur 1. Cette opération sera renouvelée fin avril. L'opération de décembre était contrainte par la météo. Celle d'avril permettra d'utiliser la laveuse et décapeuse sauf aléas. Un test de stationnement interdit rues Quinet et Michelet sera réalisé pour permettre un nettoyage approfondi.

Gilles Namur : L'enjeu est de coordonner tout le monde sur une opération qui permet de nettoyer plus au fond, mais le but n'est pas de fonctionner uniquement par grosses opérations. Après celle de décembre, une tournée de quartier a été faite avec les habitant-es. Suite à cette tournée, des voitures ventouses ont été retirées.

Signalements complémentaires

- Pancarte du parc nettoyée face au sud de Saint-Bruno.
- Véhicules à l'abandon : camion vers les toilettes, moto face à la Poste. Gilles Namur : La fourrière est trop petite pour accueillir l'ensemble des véhicules, des priorités sont établies. Pour un véhicule qui ne gêne pas la circulation, il y a une liste d'attente, d'où des signalements répétés par les habitant-es.
- Dépôts gras et saletés autour des terrasses en bois, dans les caniveaux
- Lit désossé de l'autre côté des toilettes
- Panneau d'interdiction du stationnement qui avait brûlé et toujours présent
- Revêtements où cela avait brûlé – PU : La puissance des appareils ne permet pas de décaper. L'unique solution est une remise à neuf du revêtement.
- Réalisation des terrasses en dur comme sur l'Avenue de Vizille - Gilles Namur : Cela peut être réalisé dans le cadre d'un aménagement des rues et de la place, à plus long terme.

Suites des propositions issues de l'atelier précédent

Signalement des dépôts sauvages / collecte des encombrants

Le sentiment des participant-es est partagé sur l'efficacité du signalement des dépôts sauvages, entre lassitude et réactivité.

PU : Les signalements de dépôts sauvages sont faits par les habitant-es et par les agent-es en interne. Les signalements faits par les agent-es prennent du temps sur leur mission et n'ont pas le même impact que quand cela vient des habitant-es. Les signalements récurrents d'habitant-es mettent des alertes aux services et permettent de gérer des situations plus complexes.

Gilles Namur : A ce stade, les agent-es ne sont pas équipés sur le terrain. Leur équipement est en cours pour mieux faire du signalement de terrain. Un travail est engagé également sur des « vigies de l'espace public » qui ont ce rôle de vigilance et de signalement car chaque agent-e a un métier et des missions

qu'il doit réaliser. Une brigade ramasse les dépôts sauvages avec une réactivité grâce à 2 camions et 2 fourgons qui tournent tous les jours. De nouvelles amendes administratives sont mises en place par la Police Municipale et la brigade de l'espace public a vocation notamment à faire cela. Avec Grenoble Alpes Métropole, il est possible de faire enlever ses encombrants sur rendez-vous puis ceux-ci sont intégrés dans une démarche de réemploi.

Les participant-es considèrent qu'une action spécifique en matière de communication sur le dispositif de signalement des dépôts sauvages et la collecte des encombrants n'est pas l'objectif principal, excepté la question des résidences étudiantes.

Sessions de ramassage de déchets

DT1 : La Ville peut accompagner les sessions de ramassage de déchets / cleanwalk en prêtant des pinces et en organisant le retrait des déchets. Pour cela, il faut contacter l'adresse suivante : proprete.participative@grenoble.fr. Le Fonds de participation des habitant-es peut aussi être sollicité pour acquérir des pinces si un collectif souhaite renouveler régulièrement des sessions de ramassage et avoir du matériel à disposition. Le contact est Chloé Thomas (chloe.thomas@grenoble.fr), agente de développement local à la Maison des Habitant-es Chorier-Berriat.

Le collectif avait initié des sessions de ramassage mais n'a pas continué. Des participant-es indiquent l'intérêt que les citoyen-nes en soient parties prenantes de cela, de réinvestir l'espace public comme citoyen-nes, sans enlever la responsabilité de la ville. Cela envoie le message que cet espace leur appartient. Une personne est intéressée pour faire partie d'une « brigade » et plusieurs envisagent des rendez-vous réguliers.

Gilles Namur : La Ville peut être en appui sur l'organisation de rendez-vous réguliers.

La Direction de territoire secteur 1 peut être relais de communication et en appui également sur l'organisation.

Identification de murs où réaliser des fresques

Une proposition issue de l'atelier de lancement de la démarche de concertation est celle de réaliser de nouvelles fresques car elles ne sont pas, ou moins, recouvertes par les tags. A la question posée des sites identifiés pour en réaliser, par le biais d'un chantier ouvert au public, d'une proposition au street art fest ou une autre solution de mise en œuvre, la proposition unanime est celle des toilettes publiques de la place Saint-Bruno.

Gilles Namur : Nous nous sommes fixés des priorités vu le nombre de tags dans la ville et on répond aux demandes des habitant-es via les signalements sur Iziici. Parfois des opérations d'envergure sont conduites avec une entreprise d'insertion

Test d'espaces de collecte rues Michelet et Quinet

Un test d'espaces pour les bacs de collecte a été réalisé sur les rues Michelet et Quinet, depuis décembre 2024, afin de réguler le nombre de bacs sur les trottoirs et places de stationnement. Le bilan est négatif, aussi bien du point de vue des services que des habitant-es. La proposition des services de Grenoble Alpes Métropole et de la Ville de Grenoble est d'étudier dans le cadre d'une nouvelle expérimentation la mise en place de points d'apport volontaires aériens (= sur le sol) en remplacement de la collecte en bacs. Ce projet est en attente de la vérification de la faisabilité technique et d'un accord politique.

Des participant-es signalent que les poubelles servent à stocker les cigarettes. Certaines sont sorties le matin et non rentrées, certaines par les sociétés prestataires d'un syndic. Un contrôle renforcé des poubelles qui restent sur l'espace public et des sanctions sont demandées. La question est posée du site pour un point d'apport volontaire pour les déchets alimentaires et la récurrence de cette collecte l'été, même en porte-à-porte.

Gilles Namur : On sait que des commerçant-es ont supprimé leur local poubelles, que certains n'en ont pas. Le service d'Hygiène fait des constats. Un travail est engagé avec Foncia sur les prestataires qui sortent les poubelles.

DT1 : Le règlement sanitaire départemental encadre les normes sanitaires, il n'est pas de possible d'imposer de mettre les bacs dans le commerce. Une tolérance peut être accordée pour que les bacs soient dans la cour intérieure ou à proximité du commerce sous certaines conditions (dans la rue, ne gêne pas les ouvrants, la poubelle ne doit pas déborder...). Des pénalisations sont possibles du commerçant. L'ensemble des établissements de Saint-Bruno, sauf 2 ou 3, ont été contrôlés. Quand non conformité est constatée, la demande est transmise à la Direction Départementale de la Protection des Populations pour des contrôles aléatoires par un contrôleur externe.

Conclusion

Les sujets spécifiques à la propreté du marché seront abordés lors de l'atelier dédié au marché le 27/05. Les services peuvent accompagner les initiatives sur des sessions de ramassage participatives. Les actions en réflexion sont celles sur les points d'apport volontaire et la réalisation d'une fresque sur les toilettes.

Les attentes du collectif pour le prochain atelier sur le marché sont sur les propositions suivantes :

- distribution de sacs / sanctions
- blocage des accès de la place par la Police Municipale pour le nettoyage marché.



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ATELIER SAINT-BRUNO ÉVÉNEMENTIEL, CULTURE, VIE DE QUARTIER

Direction de territoire secteur 1

Date réunion :

08/04/25

Objet de la réunion : Atelier Saint-Bruno Événementiel, culture et vie de quartier

Présent-es : **Olivier BERTRAND** – Maire Adjoint Secteur 1 – Adjoint à l'événementiel
Lola CARISIO – Responsable de la Maison des Habitant-es Chorier-Berriat
Sandra BONNIAU – Chargée de concertation - Direction de Territoire du secteur 1

8 participant-es

Introduction

Suite à une interpellation citoyenne, le cycle d'ateliers Saint-Bruno a pour objectif de permettre un dialogue à deux échelles, des échanges pour travailler sur des améliorations à court terme et nourrir en parallèle des réflexions pour des évolutions à plus long terme. Ce nouvel atelier dédié à la question de l'événementiel, de la culture et de la vie de quartier fait suite à l'atelier de lancement du 06/02. Il est dédié à la rencontre avec des acteurs culturels et de la vie de quartier suite à la demande exprimée par les participant-es à l'atelier du 06/02.

L'objectif de cet atelier est d'explorer ensemble les actions qui peuvent être portées par des associations, des habitant-es et par la Ville et les moyens qui peuvent être affectés.

Suite à l'invitation des associations et compagnies du quartier, 5 sont présentes à la réunion (la MJC Parmentier, Histoires De..., Beyti, l'ACSCB et l'Union de quartier Berriat Saint-Bruno Europole). Cuisines sans frontières, la Bibliothèque Saint-Bruno et La Belle Électrique n'ont pas pu être présentes et s'en excusent.

Introduction par le collectif porteur de l'interpellation citoyenne :

Le collectif souhaite voir ce qui peut être proposé, notamment pour des « petits » événements, pour plus d'occupation de la place, au-delà de la fête de quartier, du vide-grenier, du Grand Repas et des concerts du Capri. Il n'a pas de vocation à organiser des événements mais il est disponible pour participer, aider, faire du lien (par exemple avec les commerçant-es). Comment réintégrer toutes ces personnes ? Que peut-on attendre comme budget ?

Les événements programmés

Mars - Carnaval du Dragon qui démarre sur la place

5 avril – Déchèterie mobile et animations sur la réduction des déchets (+ déchèteries mobiles les 1^{ers} samedis du mois jusqu'à septembre)

4 juin - Réouverture de la bibliothèque Gisèle Halimi : journée festive - espace pour les envies citoyennes. Proposition musicale. Faire remonter avant le 11/04 les propositions de programmations possibles.

14 juin - Événement proposé par Le Lieu – Square Saint-Bruno : journée de débats et d'animations organisée par l'association Parlons-en sur les questions de précarité. Assemblée des injustices. Soirée festive.

28 juin - Fête de quartier : plus centrée dans le square que les autres années pour le mettre à l'honneur. De nombreux acteurs et groupes. Un budget renforcé et une ambition collective partagée. Demande de pas s'arrêter à 22h : accord de principe d'Olivier Bertrand et du collectif.

Juillet 2025 - Animations d'été portées par la MDH : une soirée à Saint-Bruno (en 2024 soirée spectacle avec une compagnie de danse) – contenu à définir + matinées avec les partenaires (Histoires De..., jeux...)

Octobre - Grand Repas de Babel

Octobre - Vide-grenier

Octobre / novembre - Déchèterie mobile

Les idées de développement

MJC Parmentier : Intérêt et accord pour travailler ce sujet et réfléchir hors été. Voir ce qu'on peut ajouter qui demande plus de moyens financiers mais pas forcément humains. Question de savoir avec qui animer. Point de vigilance à avoir pour éviter de créer une mobilisation importante sur un temps court et ne pas pouvoir continuer ensuite. Nécessité de réfléchir à moyen termes.

Beyti : Concert prévu en mai dans la cour de Babel ou à la MDH dans le cadre de la semaine du monde arabe (intérêt/possibilité de le faire sur la place ?) + compagnie de cirque aérien 25/05 (cachet à prendre en charge si réalisation sur la place car payant dans la cour de Babel). Lien avec Lola Carisio.

Histoires De... : présente sur la fête de quartier et les animations d'été.

Olivier Bertrand : Relations avec le collectif électro Open air. Mix en fin d'après-midi. Relance de proposition de le faire Place Saint-Bruno.

UQ : ADZ vont organiser les concerts de la fête de quartier. Souhait de jouer sur le quartier.

UQ : Proposition de déplacer le ciné plein air à Saint-Bruno plutôt qu'à Waldeck-Rousseau / MDH : Budget pour 2 soirées ciné plein air sur le secteur 1 – la décision de déplacement d'un lieu à l'autre doit être concertée – choix square Waldeck-Rousseau et Presqu'île pour répondre aussi à des besoins identifiés collectivement.

Collectif : Marché aux livres d'occasion en lien avec la bibliothèque.

Habitante : Marathon de dessin.

Troupe de théâtre de l'Apardap.

Création Les Barbarins / Cuisine sans frontières : possibilité d'une nouvelle représentation pendant la fête de quartier ou à un autre moment.

Belle électrique : Possible de proposer quelque chose avec des groupes accompagnés par La Belle Électrique sur d'autres périodes que la période estivale – en soirée et avec d'autres acteurs.

Accueil d'une proposition dans le cadre des 10 jours de la Culture organisés par Grenoble Alpes Métropole (perspective printemps 2026).

Les freins identifiés

- Mur de fond pour un concert
- Absence de scène
- Fourrière pour la place / Olivier Bertrand : moins un souci l'après-midi
- Capacité d'anticipation / souplesse des budgets
- Questions du son / nuisances sonores liées à la circulation etc. (ex : dans la perspective d'un ciné plein air)
- Sécurité : comment accompagner le sentiment de sécurité du public de ces événements ? Olivier Bertrand : suivi très régulier de ce qui se déroule sur la place. Renouvellement des médiateurs de proximité pour la période de juin à octobre. Un événement crée un groupe et peut contribuer au sentiment de sécurité.
- Acceptation de la part des habitant-es des nuisances possibles de l'événementiel (ex nuisances sonores)

Les leviers associatifs et habitants

Appui des habitant-es pour aider, s'impliquer dans l'organisation d'événementiels, même d'un point de vue logistique

Soutien de l'UQ pour les déclarations d'occupation d'espace public – portage possible et assurance pour des événements (commission Animation de l'UQ)

Lieux de soutien logistique : Salle des tickets et Maison des familles (sous réserve de l'accord des responsables)

Appui sur la communication (UQ, habitant-es)

Appui matériel de l'UQ (Tonnelles / Barnums disponibles)

Les leviers de la Ville

Faciliter / autoriser des initiatives prises par des habitant-es, commerçant-es, associations.

Subventionner une association pour réaliser un événement

Faire avec les moyens de la Ville pour des événements portés par la Ville – début de réflexion avec le service au sein de la Direction de l'Action Culturelle. Redéploiement d'actions déplacées ou partiellement déplacées dans le quartier. Enjeu de ne pas déshabiller non plus ce qui se fait ailleurs.

Appui logistique (matériel, vérification sécurité et sûreté)

Accompagnement par la DT1/MDH des initiatives habitantes.

Conclusion

Des événements à travailler : réouverture de la bibliothèque / proposition de la Belle Electrique / initiatives habitant-es / Musique / Propositions des acteurs de quartier à réfléchir.

Une réflexion en interne Ville sur ce qui peut être redéployé avec les moyens municipaux

Une facilitation et un accompagnement par la Ville

Réunion d'étape en septembre

Transmettre une frise des événementiels sur la Place.



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ATELIER SAINT-BRUNO AMÉNAGEMENT

Direction de territoire secteur 1

Date réunion :

10/04/25

Objet de la réunion : Atelier Saint-Bruno Aménagement

Présent-es :

Olivier BERTRAND – Maire adjoint du Secteur 1

Gilles NAMUR – Adjoint Espaces publics - Nature en ville - Biodiversité et Fraîcheur, Végétalisation – Mobilités Circulation - Stationnement

Norbert CARIOU – Directeur Prévention et Gestion des Risques

Frédéric CARAZ – Chef de service Occupations commerciales

Antoine GONTHIER – Chargé de mission Interpellations citoyennes

Sandra BONNIAU – Chargée de concertation - Direction de Territoire du secteur 1

Excusé : Simon LABOURET – Directeur de projet Mobilité et circulation apaisée

25 participant-es

Introduction

Par Gilles Namur et Olivier Bertrand

Le cycle d'ateliers Saint-Bruno a pour objectif d'ouvrir un espace de dialogue à deux échelles, des échanges pour travailler sur des améliorations à court terme et nourrir en parallèle des réflexions pour des évolutions à plus long terme. Ce nouvel atelier dédié aux questions d'aménagement et de circulations fait suite à l'atelier de lancement du 06/02.

A l'issue de cet atelier, nous ferons un point sur ce que l'on peut réaliser avant la fin du mandat et ce qui pourrait se faire dans prochain mandat. Nous ne pouvons pas vous promettre en fin de mandat un aménagement. Cet atelier nourrit ce qui se fera demain en termes d'aménagement.

Sandra Bonniau : Les objectifs de cet atelier sont :

- Mettre en débat les sujets de piétonisation et de végétalisation
- Avoir l'avis des participant-es sur la proposition d'expérimentation de la piétonisation de la rue de la Nursery

- Apporter des informations en réponse aux observations et aux propositions exprimées lors de l'atelier de lancement le 6 février.

Introduction par le collectif porteur de l'interpellation citoyenne :

L'interpellation vient d'atteindre les 1000 signatures. Nos attentes sont fortes, car nous avons été déçus des ateliers précédents. Nous considérons que certains acteurs sont manquants (ex : Métropole).

Antoine Gonthier : Le dispositif d'interpellation comporte un 1^{er} pallier à 50 signatures qui déclenche une médiation et un pallier à 1000 signatures qui déclenche un atelier citoyen. C'est un panel de grenoblois-es tiré-es au sort, invité-es à travailler 3 ou 4 séances avec la Ville, le collectif et des acteurs extérieurs pour se prononcer sur la question soumise qui sera travaillée avec le collectif. Le rapport est ensuite discuté en Conseil Municipal et le Conseil Municipal se prononce sur les propositions faites. C'est une 1^{ère} de ce type, dans le cadre d'une interpellation. Ce type d'atelier a par contre déjà eu lieu, par exemple sur le périscolaire.

UQ : L'atelier n'est pas le bon cadre car les 3/4 des participant-es ne seront pas du secteur, ce sont des volontaires qui ne traduisent pas la diversité sociale.

Piétonisation

Mises en débat

Piétoniser permet de lutter contre le trafic de drogues

Animation d'un débat mouvant avec les participant-es – chaque personne est invitée à se situer plus ou moins proche du oui ou du non, ou au centre (dans le doute). Ensuite plusieurs personnes expliquent leur position (pour quelles raisons elles ont choisi de se situer à cette place). Les services et les élus sont intervenus apporter des informations.

Les participant-es se situent plutôt au centre, ne savent pas si piétoniser permet de lutter contre le trafic. Certain-es pensent que cela n'aurait pas d'impact. Le collectif Saint-Bruno considère que la piétonisation pourrait freiner le trafic.

Norbert Cariou : Tout ce qui entrave la bonne marche des trafiquant-es les gêne (ex : mettre des obstacles). Quand on change les usages, cela oblige à s'adapter. La piétonisation peut aussi avoir des effets uniquement temporaires. Il est important d'étudier les flux, le mobilier urbain et les usages. Nous n'avons pas à ce stade d'étude d'ensemble des usages de la place. Nous souhaitons pour cela nous rapprocher des chercheurs.

Olivier Bertrand : La circulation des trottinettes ne sera empêchée qu'avec la piétonisation et des chicanes.

Piétoniser, c'est positif pour le marché et les commerces

Animation d'un débat mouvant avec les participant-es – chaque personne est invitée à se situer plus ou moins proche du oui ou du non, ou au centre (dans le doute). Ensuite plusieurs personnes expliquent leur position (pour quelles raisons elles ont choisi de se situer à cette place). Les services et les élus sont intervenus apporter des informations.

Les participant-es se situent très majoritairement du côté oui, ils et elles considèrent que piétoniser est positif pour l'activité du marché et celle des commerces (quartier plus tranquille, remettre du beau avec les travaux, retrouver de l'attractivité, favoriser les achats d'opportunité, déjà à présent peu de places de stationnement pour venir faire ses courses, beaucoup de client-es à pied et en tram).

De manière très minoritaire, certains participant-es considèrent que la piétonisation ne serait pas positive pour le marché et les commerces (perte de stationnement, question des livraisons des commerces).

Frédéric Caraz : La Ville sait organiser un marché en zone piétonne. Pendant le marché, le stationnement est déjà réduit avec les camions des commerçant-es non sédentaires. La 1ère intervention par rapport au marché dans une journée est le passage de la fourrière. Si la place est piétonne, alors cela enlève cette intervention. Le nettoyage serait également facilité si les véhicules ne se réinstallent pas après le marché. Dans d'autres zones de la ville, les livraisons en zone piétonne sont gérées par des droits d'accès (ex : secteur des Halles Saint-Claire).

Passage du Marché

Olivier Bertrand : La Ville a été interpellée par des habitant-es sur la fermeture du Passage du Marché. Les habitant-es ont fait remonter qu'ils avaient été peu associés, ce qui est vrai. Il y a eu en outre un certain nombre de mauvaises compréhensions entre élus et différents services sur comment on avançait sur ce projet. Il y a un enjeu dans le cadre du plan lecture : répondre aux attentes du personnel de la bibliothèque d'être mieux pris en compte et avoir un espace extérieur de la bibliothèque et en améliorer son usage. Des services ont commencé à travailler et contacter les copropriétés, sur des questions de foncier. Des services sont partis dans un sens, d'un autre côté le projet a avancé sur l'aspect sécuritaire. Actuellement, le sujet n'est pas politiquement mûr. L'étude sureté conduite par la Police Nationale propose la fermeture de ce passage. Aujourd'hui, cette décision de fermeture n'est pas prise. Il y a moins de deal actuellement sur le passage. C'est toujours une possibilité, en lien avec la bibliothèque, après la réouverture.

Gilles Namur : L'objectif est de maintenir ce passage comme un espace public, non privé. La question de la sécurité des bibliothécaires est prépondérante. Cet aménagement est très lié à celui de la rue de la Nursery (accès PMR quand on vient du tram, accès adapté). L'idée est de voir comment cela fonctionne et de discuter en concertation avec les habitants le devenir du passage du marché, dans le cadre de la réflexion plus globale sur le projet de réaménagement et les circulations globales autour de la place.

P¹ : C'est intéressant d'avoir un espace extérieur à la bibliothèque, c'est une bonne façon d'occuper l'espace public.

1 P = Participant-e

Expérimenter la piétonisation de la rue de la Nursery

Parmi les propositions issues de l'atelier initial du 06/02, il ressortait celle d'expérimenter la piétonisation de la rue de la Nursery, dans le cadre d'une action à court terme, car il n'y a pas d'accès garages sur cette rue.

Les questions soulevées par les participant-es sont :

- Tester pour mesurer quoi ? Quel est le but recherché ?
- Quid du stationnement
- Besoin d'être accompagné d'une végétalisation, donner envie de la traverser
- Livraison des commerces

Olivier Bertrand considère que cela pourrait avoir un effet sur le deal et la circulation des trottinettes.

Au final, les participant-es considèrent que cette expérimentation sur cette rue unique n'aurait pas de sens et un impact limité. Elle serait à conduire dans le cadre d'un projet de piétonisation plus global.

Végétalisation

Sandra Bonniau : Les plantations proposées lors de l'atelier du 06/02 (au nord de la place, dans le prolongement de l'arbre vers Le Capri) ne peuvent pas être réalisées dans le cadre d'un aménagement à court terme mais dans le cadre d'un projet global (impact sur le marché...).

Un dialogue est engagé sur ce sujet avec le représentant des forains. Celui-ci considère que ce serait très compliqué car cela enlèverait des places de marché. Il ne faudrait pas que cela engendre une gêne pour travailler, l'activité commerciale étant déjà très compliquée. Il doute de la pérennité des plantations. Les discussions envisagent le changement de l'emprise du marché, par exemple son extension le long du square, vers l'église ou par exemple pendant le week-end. Les arbres ont existé historiquement sur cette place.

Olivier Bertrand précise que tout le monde souhaite le maintien du marché. L'interpellation prévoit le maintien du marché. Aujourd'hui nous constatons que la plantation d'arbres est compliquée, cela pourrait être étudié à plus long terme en vue de l'évolution du marché.

Frédéric Caraz : Le marché Saint-Bruno comprend des abonnés. Les places des abonnés sont redistribuées s'ils ne sont pas là. L'organisation du marché Saint-Bruno relève de la compétence du Conseil Municipal après consultation de la commission consultative des marchés.

P : Serait-il possible d'arborer les terrasses en 1^{er} sans gêner le marché ?

Olivier Bertrand : Un petit aménagement est prévu pour reprendre l'espace de l'arbre vers le Capri. Nous avons besoin d'identifier des espaces sans toucher au marché.

Sandra Bonniau : La végétalisation du nord de la place pourrait faire l'objet d'un aménagement à plus long terme.

Gilles Namur : Il est important de se poser la question de l'augmentation du nombre de jours de canicule par an, à 45-50 jours, sur une place comme celle de Saint-Bruno qui est très chaude l'été.

P : Un travail est à engager sur les usages de la place le matin avec le marché et ceux de l'après-midi, à mener en tant qu'habitant-es et professionnel-les.

Retour sur les autres propositions formulées lors de l'atelier initial

Retour de la Ville sur les propositions :

- Améliorer l'arrière de l'église (espace chien notamment / cheminement vers le collège) : La dépose de l'espace chien est possible et en étude pour 2026.
- Enlever les buissons devant l'ex-EPHAD Saint-Bruno (à la place de la cabane à chats) : Cela sera étudié et réalisé dans le cadre de la rénovation du bâtiment en résidence autonomie.
- Améliorer la pelouse du Square Saint-Bruno : C'est inscrit en étude pour 2026.
- Enlever les bancs et tables qui servent aux dealers face au 18 rue Abbé Grégoire (dans le square) : Les participant-es ont été questionnés sur ce sujet et ont indiqué qu'ils souhaitaient que les bancs et tables soient conservés car ils sont utiles pour les usager-ères du square.
- Valoriser / requalifier le parvis et les abords de l'église / Valoriser le patrimoine de la place : Cela sera à travailler dans le cadre d'un travail plus fin avec un paysagiste, dans le cadre d'un aménagement global de la place.
- Cours Berriat : Le cours Berriat ne sera pas travaillé dans le cadre de ce cycle d'ateliers qui se concentre autour de la place Saint-Bruno.

P : Où en est le stationnement payant de la place ?

Gilles Namur : Juridiquement, la place est payante. Il n'est pas possible de tracer les places de stationnement en même temps que les places du marché. Il n'est pas prévu d'installer des horodateurs sur la place. Ce qui était convenu est d'ajouter des signalisations verticales. Les verbalisations sont difficiles, la Police Municipale accompagnera les ASVP.

Conclusion

Par Gilles Namur et Olivier Bertrand

Nous comprenons bien les discussions sur la piétonisation de la rue de la Nursery. Il faut réfléchir la rue de la Nursery avec le Passage du marché. On regarde sur les autres rues mais c'est plus compliqué.

On a entendu qu'on ne peut pas arriver avec un projet de végétalisation du marché en l'état. On étudie des possibilités de végétalisation légères. À étudier le parvis de l'église, vers les bars et sur la placette, derrière l'église, avant d'envisager un projet de plus grande ampleur. C'est du temps long, avec un besoin d'études (de fréquentation...). L'évolution du climat génère des évolutions nécessaires.



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

ATELIER SAINT-BRUNO SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Direction de territoire secteur 1

Date réunion :

17/04/25

Objet de la réunion : Atelier Saint-Bruno « Sécurité et prévention de la délinquance »

Présent-es : **Jérôme CHAPPA** – Directeur Interdépartemental de la Police Nationale de l'Isère

Olivier BERTRAND – Maire adjoint du secteur 1 - Événementiel

Maud TAVEL – Adjointe tranquillité publique et temps de la ville – Sécurité publique

Gilles NAMUR – Adjoint Espaces publics - Nature en ville - Biodiversité et Fraîcheur, Végétalisation – Mobilités Circulation - Stationnement

Norbert CARIOU – Directeur Prévention et Gestion des Risques

Antoine GONTHIER – Chargé de mission Interpellation Citoyenne

Alice THEVENOT – Accompagnatrice des initiatives jeunesse

20 participant-es

Introduction

Le cycle d'ateliers Saint-Bruno a pour objectif de permettre un dialogue à deux échelles, des échanges pour travailler sur des améliorations à court terme et nourrir en parallèle des réflexions pour des évolutions à plus long terme. Ce nouvel atelier dédié aux questions de la sécurité et de la prévention de la délinquance fait suite à l'atelier de lancement du 06/02.

Cet atelier a pour but de répondre à la demande exprimée le 06/02 de rencontre avec un représentant de la Police Nationale et apporter des informations sur des éléments objectifs (cartographie du deal, objectivation de ce qui se joue sur la place Saint-Bruno).

Introduction par le collectif porteur de l'interpellation citoyenne :

Le collectif qui rassemble des habitant-es et des commerçant-es a lancé l'interpellation citoyenne. Le collectif accompagne ces ateliers pour obtenir des résultats concrets, tangibles, pour éviter de reproduire le schéma de 2015 : des constats partagés et pas d'action.

Présentation de la Ville de Grenoble : ce qui est mis en place

Maud Tavel : La Ville a travaillé et travaille actuellement sur la mise en place de médiateurs. La présence humaine, d'équipement, l'aménagement urbain... sont des sujets sur lesquels on travaille. Cette année nous recrutons au sein de la Ville, sur la période printemps-été, des agent-es qui seront présent-es dans la rue. L'objectif est qu'ils et elles soient embauché-es, mutualisé-es, par la Ville, la Métro et d'autres communes. La présence humaine sur l'espace public est importante. La perspective est que cette présence existe tout au long de l'année. La Ville travaille également avec les syndicats de copropriétés avec la Police Nationale.

Olivier Bertrand : En février, il y a eu la question des consommateurs-trices. On a abordé la question de « qui sont les consommateurs ? » dans le cadre d'un Conseil local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD). On sait que ce sont plutôt des consommateurs locaux – question qui est posée au sein même des sociétés du territoire. Une piste de travail est vis-à-vis de ces consommateurs et des entreprises.

Norbert Cariou : L'arrêté trottinette est en cours de rédaction : actuellement au stade de l'étude juridique.

Maud Tavel : Le pouvoir de police administratif du Maire ne permet pas une interdiction des trottinettes sur tout le territoire et tout le temps. Notre objectif est que l'acte ne soit pas contestable : non seulement le tribunal mais avant même le préfet peut mettre en cause l'acte.

Présentation de la Direction Interdépartementale de la Police Nationale

La place Saint-Bruno est une place de centre-ville où il se passe des choses qui ne sont pas caractéristiques d'un centre-ville.

Plan d'action :

Axe 1 : occupation de la voie publique : présence policière par les CRS, DST, Quartier de reconquête républicaine dédié (des fonctionnaires de police dédiés à la place), des vttistes, un commissariat mobile sur les créneaux de marchés 10/11h - 14h, 1 samedi sur 2. Depuis janvier : une présence de police augmentée de 200 %.

82 interpellations l'an dernier, 250 interpellations sur la même période cette année.

Axe 2 : principal problème de la place Saint-Bruno : les gros trafiquant-es font du trafic de cigarette. Objectif de cet axe : viser les têtes de réseau. Personnes surveillées pour trouver la racine.

Axe 3 : Les référents sûreté ont fait un bilan sur la circulation, caméras, angles morts, points de fuite. Des préconisations proposées au préfet puis seront adressées au Maire.

Axe 4 : Plusieurs catégories de commerces : ceux qui ne sont pas dans les clous, ceux qui aident le trafic, ceux qui blanchissent de l'argent. Il y a eu 27 contrôles et des fermetures administratives.

Axe 5 : Travailler avec les bailleurs. Carte 3D des squats, dégradation, points de deal, dans toutes les cages d'escalier. Ils ont une adresse dédiée pour faire remonter les dégradations.

5 bis : prendre le quartier, prendre la liste des associations et représentants de riverain-es pour leur expliquer ce plan d'action et mettre en place un canal d'échange de proximité qui garantisse la sécurité des habitant-es et permette une réactivité de la force de Police.

Temps d'échanges

P¹ : Une compagnie mobile est restée très longtemps sur la place, mais ces derniers jours on observe moins de présence. Dès qu'il n'y a personne, les dealers reviennent. On a plus besoin d'un camion qui reste longtemps que 8 camions qui restent moins longtemps. L'arrêté trottinette : quelle application ? Qui verbalise ? La Police Nationale ou Municipale ?

Maud Tavel et DIPN : Les arrêtés du Maire sont contrôlés tant par la PM que la PN.

DIPN : Le cadre juridique est une base pour verbaliser. Mais quelqu'un qui siffle ou hurle, il n'y a aucun cadre juridique pour le contrôler, le verbaliser. C'est comme aux sorties des magasins. Le tapage diurne n'existe pas, on ne peut pas mesurer les décibels. Par ailleurs le taux de recouvrement des amendes est catastrophique. La présence des CRS est plus compliquée, ils ne se scindent pas. La place Saint-Bruno est une priorité, mais il se passe des choses ailleurs à Grenoble donc l'intervention policière est une question d'agilité. C'est une question de stratégie globale, d'actualité, de moyens humains.

P : Vous mentionnez le tabac – c'est légal, je connais des personnes qui vont l'acheter sur la place. La population est vraiment difficile à cibler. On a dépassé un cap, des personnes maintenant vont en chercher dans l'illégalité.

DIPN: Le deal de tabac est extrêmement lucratif ; un paquet ça coûte 1 à 2 euros à fabriquer ; il est vendu 5 à 10 euros par les dealers. À savoir des personnes qui déplorent la dégradation de la place mais sont consommateurs.

P : Statistiquement, savez-vous quand les client-es fréquentent les points de deal ? En corollaire, bien que la présence en continu soit impossible, sur quoi s'oriente votre réflexion ? Quels sont les passages ?

DIPN: Les consommateurs-trices viennent régulièrement, avec un pic avant les week-ends pour la résine de cannabis, et une augmentation importante de la consommation de cocaïne, et dans une moindre mesure mais qui nous inquiète, une consommation d'héroïne. L'héroïne n'est pas sur la place Saint-Bruno. On a la présence, et ensuite on a des opérations spécifiques envisagées sur les créneaux

1 P = Participant-e

repérés. Les dealers mettent des caméras pour savoir quand on arrive et en concluent des schémas, donc on essaie d'être le plus aléatoire et imprédictible possible.

P : Protection de l'école derrière le tram : le portail est bas, les dealers squattent devant, il y a un squat pile en face de l'école. Les bailleurs sont aussi des bailleurs sociaux, gérés par la ville de Grenoble : quand est-ce qu'on vide les squats ?

DIPN : Je n'ai pas les capacités à expulser ; je compte sur les relations avec la population et les représentant-es de quartier. La sécurisation de l'école n'est pas de ma compétence, mais c'est bien un point de vigilance pour nous. La protection de l'école est dans notre compétence, mais on n'a pas en charge la mise en sécurité du bâtiment (hauteur de la barrière par exemple).

P : Est ce que c'est nous qui devons mener toute action possible ?

Olivier Bertrand : Maintenant, le directeur de cette école est dans le Conseil local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD).

Maud Tavel : Le travail qu'on a fait avec les bailleurs, afin d'identifier les usages des montées d'escalier, les bailleurs publics, les copropriétés sont impliquées.

Olivier Bertrand : Grenoble Habitat est présent également dans le CLSPD.

P : Les personnes viennent en voiture pour acheter des substances. Les RH des entreprises peuvent faire des actions pour sensibiliser leur public, ce sont eux qui sont responsables si un accident advient dans le cadre du travail. Il y a aussi des médicaments.

P : Quid du DCPD (délégué cohésion police population) ? Il voit des choses que la police ne voit pas.

DIPN : C'est un retraité de la PN, je dispose d'un pôle et de moyens budgétaires limités. Jusque fin mai son nombre d'heures/jour est limité. Arbitrage budgétaire pour alimenter d'autres services, notamment, la surveillance des lieux de culte israélites / le commissariat mobile / l'accompagnement des victimes. Je vais rééquilibrer avec le temps.

Olivier Bertrand : J'appuie les propos de Madame, on a beaucoup de retours très positifs quant au travail qu'il mène.

DIPN : Début mai ce sera le seul DCPD qui reprendra un travail à hauteur des horaires qu'il effectuait avant.

P : De par votre expérience, pensez-vous que la vie dans la place reprendra son cours ?

DIPN : Je n'ai pas de visibilité, ni de durée prévue. Tant que je serai directeur, l'action durera. En revanche, je n'ai pas la capacité d'arrêter les stupéfiants à Grenoble. Ma mission est de faire en sorte que ce trafic ne pollue plus votre quotidien. Donc les trafiquants doivent voir plus d'inconvénients que d'avantages à trafiquer sur la place Saint-Bruno. Il ne faut pas sous-estimer l'emprise et le rôle de certains commerçants.

Olivier Bertrand : On savait qu'il y avait du trafic de cigarettes, mais vous nous dites qu'en un an on est passés de 20 % à une part bien plus importante ? Cela veut dire que les consommateurs-trices sont tout à fait différents. Quid de la relation entre points de deal et cigarettes ?

DIPN : Il y a tout de même une géographie du deal même avec les cigarettes.

P : Sur les 200 interpellations, quelle part de consommateurs et dealers ?

DIPN : Moitié de consommateurs (attention, certains sont arrêtés 5 fois, qu'ils soient consommateurs ou dealers)

P : À terme, vous nous confirmez qu'on vit une uberisation des pratiques ?

DIPN : En effet. Je vous invite à aller sur Mistral 38, des options de récupération créatives.

P : Si tout devient uberisé, quid de l'activité de la Police ? La relation entre dealers et vendeurs de cigarette, est ce que ce sont les mêmes personnes et mêmes réseaux ?

DIPN : Oui, ils font cocaïne, cigarette, médicaments.

Olivier Bertrand : Il y a un an et demi, le procureur nous disait que les vendeurs n'étaient pas les mêmes, bien que les réseaux aient peut-être été les mêmes.

DIPN : Même si c'est en ligne, le travail reste le même. On cherche à faire fermer le site, ça rend plus difficile les enquêtes. Ce sont les offices centraux qui vont déployer des réseaux humains et techniques. La vraie question qu'on doit se poser : le trafic de stupéfiant, même si on l'assèche, que feront les gens qui en vivent aujourd'hui ? Quelle source de revenus ? Quels nouveaux réseaux se créeront à ce moment ?

Maud Tavel : l'uberisation libère l'espace public. Aujourd'hui avec airbnb, on a des copropriétés privées de logements airbnb qui abritent de la prostitution. Les moyens publics à mettre en œuvre pour démanteler ça sont plus complexes. Quand les pratiques illicites s'installent dans les espaces privés, c'est donc plus difficile. L'union des pharmaciens a sollicité la Ville de Grenoble : aujourd'hui les pharmaciens ne vont plus autoriser la distribution de médicaments sans ordonnance et ça peut amener au développement du deal.

P : Je fais à chaque fois la même remarque : je suis surprise qu'il n'y ait pas de personnes de l'éducation spécialisée. Dans le registre de la nuisance, cela me paraît essentiel qu'on ait une action auprès des dealers, qui sont en partie des enfants abandonnés de la République. Peut-on ouvrir le champ de la réflexion ?

Olivier Bertrand : Le Codase est présent et membre du CLSPD, ils ont un local vers la place Saint-Bruno. Ils nous ont dit : leur mission n'est pas d'intervenir auprès des personnes impliquées dans le trafic. Ils se mettraient en danger. Ils l'ont fait et ne recommenceront pas. Ils ne font pas d'aller-vers. À la marge ils font de la prévention envers les personnes qui pourraient basculer. Les médiateurs n'ont pas non plus cette mission.

P : Il y a un paradoxe, c'est nous les habitant-es qui faisons de l'aller-vers.

P : On a des échanges au quotidien, je reste de mon champ citoyen, pour du vivre ensemble, mais je ne parle pas de travail avec eux.

Olivier Bertrand : Ce sujet est intéressant, puisque les habitant-es ne sont pas impliqués dans le deal cela crée des relations. Beaucoup vont interpeller les dealers, dans leur allée, devant leur porte. Faites attention, l'état d'esprit des dealers, depuis 2014, a changé. On peut se mettre en danger.

Relance de questions sans réponse : Qu'est-ce qui va être fait des préconisations soumises par la DIPN à la municipalité ? Quel lien entre l'aménagement de l'espace public et la résorption du trafic ?

DIPN : L'aménagement est une clef de la résorption ou le déplacement. La Ville de Grenoble a une architecture particulièrement complexe : les programmes ANRU représentent des coûts importants.

Les clés : espaces aérés, faciles pour les interventions, des caméras, piétonisations, des obstacles qui empêchent la fuite à trottinette.

Gilles Namur : On va prendre en compte les préconisations, qui sont à croiser avec le travail qui a été fait pendant les ateliers. À voir quelles sont les conséquences : travaux, aménagements temporaires ou définitifs. L'aménagement ne résoudra pas tout mais l'aménagement est pour moi une grande partie des réponses. Une partie sera déplacée ailleurs, une partie ubérisée. Dans le cadre de la délégation, dans le cadre de l'aménagement on fera quelque chose de significatif. En termes de calendrier il faut faire des choses rapidement.

P : Quel rétroplanning sur 6 mois ?

P : L'ambiance du quartier : les gens ont peur, d'autres sont très en colère

P : Je suis étonné qu'il n'y ait pas d'échéance. Les commerces qui aident ou blanchissent, quand est-ce qu'ils fermeront ? On a besoin d'être rassurés.

P : On ne peut pas travailler sur l'aménagement, car on n'a pas de budget, mais peut-on couvrir avec des caméras sur le court terme ? Ça pourrait aider la Police Nationale et/ou Municipale ?

DIPN : Je suis extrêmement favorable aux caméras. Je suis un directeur républicain, je travaille en bonne entente avec le Maire, et en tant qu'élus de la république, je respecte ses décisions. Pour les échéances : il y a une continuité, la priorité restera la place Saint-Bruno. Sur les commerces, il y a un acteur qui est la justice. Je mène les enquêtes et j'interpelle mais la réponse est donnée par la Justice. La plus grande force de cette place est vous. Être organisé et s'entendre, être ensemble, est un appui pour nous essentiel et c'est ce qui sauvera cette place.

Olivier Bertrand : Une nouvelle caméra a été mise en place à l'arrêt de tram Saint-Bruno et deux nouvelles à la gare. On n'est ni pour ni contre, il faut les mettre à bon escient. Ce n'est pas une politique rapide à mettre en place.

P : Est-ce qu'il y a une adresse où, en tant qu'habitant-e on peut donner des informations ?

DIPN : Sur l'application « ma sécurité », qui est géolocalisée, vous pouvez signaler (<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>).

P : Si on voit quelqu'un en bas de chez nous, on fait quoi ?

DIPN : Il y a 300 appels par jour, on hiérarchise les sollicitations.

P : Quid des voitures abandonnées ?

DIPN : Vous pouvez mettre cette information sur « ma sécurité », on mène une enquête. Les choses peuvent prendre du temps mais aboutissent (exemple de Hoche).

Conclusion

Olivier Bertrand : À l'issue des ateliers au mois de mai, nous ferons un point sur ce qui est réalisable à court terme d'ici la fin du mandat. Le véritable aménagement nécessite des procédures de concertation. Un des objectifs est de dissocier ce qui est réalisable à court terme et à long terme.



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

ATELIER SAINT-BRUNO MARCHÉ

Direction de territoire secteur 1

Date réunion :

27/05/25

Objet de la réunion : Atelier Saint-Bruno Marché

Présent-es :

Olivier BERTRAND – Maire adjoint du Secteur 1, Évènementiel

Alan CONFESSON – Adjoint Commerces, artisanat – Économie locale – Animation et réglementation espaces publics

Jonathan SANTOZ- COTTIN – Responsable d'exploitation service Propreté Urbaine

Frédéric CARAZ – Chef de service Occupations commerciales

Jonathan L'ECOLIER – Directeur de territoire secteur 1

Sandra BONNIAU – Chargée de concertation - Direction de Territoire du secteur 1

9 participant-es

Rédacteur du CR

Jonathan L'ECOLIER

Ordre du jour

Les objectifs de cet atelier :

- Apporter des informations en réponse aux observations et aux propositions exprimées lors de l'atelier de lancement le 6 février, notamment sur la question de la propreté
- Poursuivre les échanges sur la réflexion sur l'aménagement de la place dans son lien avec le marché

Introduction

Par Alan CONFESSON et Olivier BERTRAND

Le cycle d'ateliers Saint-Bruno a pour objectif d'ouvrir un espace de dialogue à deux échelles, des échanges pour travailler sur des améliorations à court terme et nourrir en parallèle des réflexions pour des évolutions à plus long terme. Ce nouvel atelier dédié aux questions du marché quotidien aborde les questions liées à la propreté du marché et à la question plus globale de l'aménagement.

Introduction par le collectif porteur de l'interpellation citoyenne

L'interpellation a débuté il y a plus d'un an avec l'objectif de transformer l'environnement de la place et donc également la place du marché. Travail axé principalement sur la problématique du deal, le marché étant impacté directement et indirectement par cette problématique (trafic, fusillade).

Propreté liée au marché

Tri des déchets et bennes

- Olivier BERTRAND (OB) : 1^{er} axe de travail : tri des déchets. Sur le marché, absence de bacs pour les déchets putrescibles et interrogation sur la gestion du tri des emballages
- Frédéric CARAZ (FC) : Sur les autres marchés (Villeneuve, Halles Sainte-Claire), le tri est effectué, pose de bacs pour récupérer les déchets putrescibles. Des retours positifs, adhésion des marchands sédentaires.
- Jonathan SANTOZ-COTTIN (JSC) : Des agents doivent être présents sur la gestion d'une benne de tri des emballages pour éviter les mésusages.
- FC : Sur Saint-Bruno, les stands avec déchets putrescibles représentent environ 10 emplacements. La problématique est surtout tournée vers la gestion des emballages.
- Collectif Saint-Bruno : Si le tri n'est pas possible, peut-on avoir une benne tout venant ?
- Sandra BONNIAU (SB) : Si une benne est mise en place, il y a besoin d'un accompagnement sur son utilisation, une sensibilisation au tri, etc..

Sacs plastiques

- Collectif Saint-Bruno : Sacs plastiques : aujourd'hui est-ce illégal ?
- Représentant des commerçant-es : La majorité des forains utilise des sacs plastiques conformes, recyclés. Les forains sont sensibilisés, on observe une baisse de l'utilisation des sacs.

Sacs pour récupérer les emballages plastiques

- Collectif Saint-Bruno : Problématique des déchets d'emballages qui volent. Distribution de sacs : Sacs blancs transparents pour les petits déchets. Cela évite qu'ils soient éventrés pour voir ce qu'il y a à l'intérieur.
- FC : Distribution de sacs poubelles opaques, il y a quelques années : peu concluante car beaucoup de personnes en grande précarité éventrent et fouillent les sacs opaques, durant et à la fin du marché.
- Représentant des commerçant-es : Problème du mésusage de certains forains. Difficulté à prouver quel forain est responsable.
- Alan CONFESSON (AC) : Si on distribue des sacs transparents ça peut fonctionner, si le dispositif est accompagné par les placiers et la médiation.
- OB : On peut donc faire un test sur ce dispositif prochainement.

Sensibilisation / médiation / sanctions

- Participant-e : Comment peut-on sanctionner les mésusages ? Notamment les déchets des sédentaires (Ex : boucher ?).
- FC : S'appuyer sur le règlement des marchés (disponible sur site web de la Ville de Grenoble : grenoble.fr). Il y a une commission de discipline, et un travail des placiers qui font de la sensibilisation et de la médiation. C'est dur d'avoir des preuves pour sanctionner si on doit aller au tribunal administratif.
- Collectif Saint-Bruno : Besoin de sensibiliser également les commerçant-es sédentaires et les copropriétés sur l'usage des poubelles publiques.
- JSC : La sensibilisation prend beaucoup de temps. Il va falloir prioriser sur les moyens humains.
- Participant-e : Proposition sur la propreté du marché : label ? Réduction du coût de l'emplacement si bonne conduite ?
- FC: Déjà testé mais très difficile à mettre en œuvre car très difficile à contrôler (bons usages ou mésusages).

Nettoyage du marché

Avant le marché

- Participant-e : problématique du nettoyage réalisé tôt le matin.
- JSC : Passage de balayeuses mécanisées réalisé plus tard dans la matinée car génératrice de bruit et plainte de riverain-es. Achat d'une nettoyeuse électrique (mais en panne en ce moment). Aspirateur

électrique et non thermique mais qui peut prendre plus de temps, avec un impact en termes de moyens humains sur d'autres secteurs.

Après le marché

- OB : 1^{er} axe de travail : accompagnement du service Propreté Urbaine par la Police Municipale pour pouvoir travailler plus facilement
- Collectif Saint-Bruno : Question de l'après marché : efficacité quand la Police Municipale est présente et assure la fermeture du périmètre durant le nettoyage. Sinon, beaucoup de véhicules se garent avant la fin du nettoyage. Police Municipale (PM) efficace mais difficulté à assurer une présence chaque jour.
- OB : Pour les passages de la PM : fréquence 2 fois par semaine avec la volonté d'augmenter l'effort à 3 ou 4 fois par semaine. Il y a encore une marge de progression possible en fréquence et contrôles.
- Union de quartier : Combien d'équipages sur Grenoble ? Combien en même temps ? Combien le week-end ?
- OB : Difficile aujourd'hui de recruter. On peut toutefois agir en priorisant les missions.
- AC : Attention toutefois, quand il y a d'autres événements importants, la PM est mobilisée dessus (ex : marché de Noël, etc.).

Question du stationnement gênant derrière l'église qui bloque les autres et qui génère des « concerts de klaxons » : demande d'une campagne PM / ASVP pour sanctionner ces stationnements gênants.

- Collectif Saint-Bruno : Proposition de pose de mobilier pour empêcher les véhicules d'accéder à la place : dégradation très rapidement, pas une option viable. Est-ce que la PM peut bloquer avec du ruban de balisage, etc. ? Utilisation système D : palettes, etc.
- Une des solutions pourrait être de piétonniser la place.

- JSC : Pour assurer le tri et le nettoyage il faudra trouver des moyens humains. De même pour l'utilisation du ruban de balisage, de barrières mobiles, etc. il faut aussi des moyens humains Propreté Urbaine et PM.

Piétonisation

Interrogation générale sur la durée : piétonisation constante ou seulement sur horaires marché ?

Le collectif est favorable à une piétonisation notamment sur les horaires de marché.

- OB : souhait de la Ville de bien conserver le marché et son attractivité.

Souhait des habitant-es de végétaliser pour éviter les effets îlots de chaleur, mais aujourd'hui retour négatif des commerçant-es non sédentaires sur une végétalisation place du marché : inquiets sur la réduction du nombre de stands, une modification des emplacements, l'emprise des arbres et du réseau racinaires, etc.

- OB : Demande forte des habitant-es d'aménager la place. On peut travailler la question sans se dire qu'on vise à impacter fortement les forains.
- Collectif Saint-Bruno : Rappel de l'interpellation et du budget participatif : marché le matin à conserver mais attention aux autres usages l'après midi avec besoin de rafraîchir cette place / le parking l'après midi est un « véritable four ».
- Union de quartier : Le président de l'union de quartier remet en question la représentativité de ces ateliers et évoque leur proposition de « Déclaration des droits des habitants et habitantes à participer à la décision publique ».
- Collectif Saint-Bruno : Rappelle qu'il y a 1000 signataires de la pétition, donc bien une forme de légitimité à échanger avec la collectivité.
- OB : Pas d'aménagement avant le nouvel exécutif Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole en mars prochain. Mais rien n'empêche de commencer à réfléchir le projet via :
 - étude type « benchmarck », observation de ce qui a pu être proposé ailleurs par les services
 - ateliers de projets suite au seuil des 1000 signatures de l'interpellation citoyenne (orientés aménagement et sécurité).
 - continuation du cycle d'atelier à la rentrée sur la piétonisation de la place et des rues attenantes, notamment le Passage du Marché.

Conclusion

- Renforcement temporaire de l'appui de la PM (4j/semaine) pour permettre le nettoyage du marché (dans l'attente de la mise en place du tri).
- Étude en cours sur la mise en place du tri sur le marché Saint-Bruno (en termes techniques et moyens humains).
- Essai sur la distribution de sacs poubelles transparents.
- Benchmark (parangonnage) sur des aménagements de places de marché dans d'autres villes.
- Nouvel atelier thématique sur la piétonisation à l'automne 2025.



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ATELIER SAINT-BRUNO ÉVÉNEMENTIEL, CULTURE, VIE DE QUARTIER

Direction de territoire secteur 1

Date réunion : 18/09/25

Objet de la réunion : Atelier Saint-Bruno Événementiel, culture et vie de quartier

Présent-es : **Olivier BERTRAND** – Maire Adjoint Secteur 1 – Adjoint à l'événementiel
Lola CARISIO – Responsable de la Maison des Habitant-es Chorier-Berriat
Sandra BONNIAU – Chargée de concertation - Direction de Territoire du secteur 1

12 participant-es

Introduction

Suite à une interpellation citoyenne, le cycle d'ateliers Saint-Bruno a pour objectif de permettre un dialogue à deux échelles, des échanges pour travailler sur des améliorations à court terme et nourrir en parallèle des réflexions pour des évolutions à plus long terme. Ce nouvel atelier dédié à la question de l'événementiel, de la culture et de la vie de quartier fait suite à l'atelier de lancement du 06/02 et à celui dédié à ce sujet du 8 avril 2025.

L'objectif de cet atelier est de faire un point d'étape suite au 1er atelier du 08/04 mais aussi favoriser les rencontres et partenariats et accompagner les initiatives nouvelles s'il y en a. L'objectif est de retrouver un usage positif de l'espace public, à travers des événements et des actions culturelles.

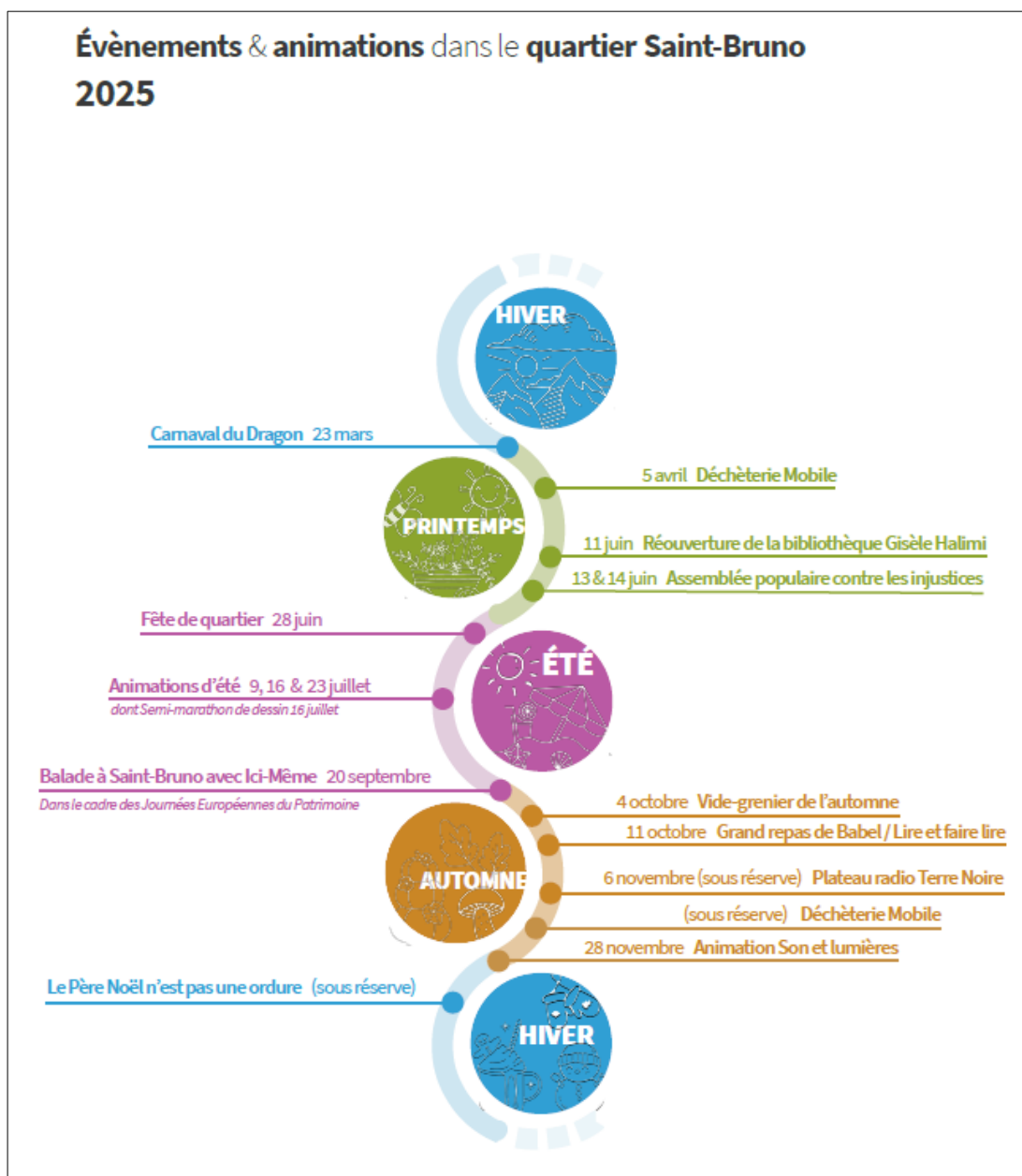
L'interpellation citoyenne a rassemblé plus de 1000 signatures. Cela déclenche un processus d'ateliers qui permet de travailler d'une manière différente, avec une procédure qui démarre la semaine prochaine et se termine le 16/10, avec un panel de 24 habitant-es tirés au sort dans l'ensemble de la ville, selon des critères de représentativité (âge, genre, secteur...). Cela donnera lieu à un rapport de préconisations, qui sera présenté et discuté en conseil municipal mais aussi discuté avec les habitant-es et acteurs du quartier le 13/11.

Introduction par le collectif porteur de l'interpellation citoyenne :

On est dans l'action, avec notamment l'organisation du son et lumières. On a toujours l'idée d'organiser un marché de livres d'occasion pour enfants.

Frise des événements de Saint-Bruno

La frise des événements ayant lieu dans l'espace public du quartier Saint-Bruno est distribuée (màj avec la balade d'Ici-Même).



Les événements nouveaux

Plateau radio Terre Noire : organisé par La Belle Électrique / 06/11 : organisation dans l'idéal sur la place (à confirmer selon conditions radio et météo) d'un plateau radio live avec le groupe Terre Noire (stéphanois). Ce groupe vient en amont du concert pour faire des ateliers sur le territoire. Plateau radio sur comment on se sent chez soi et à Saint Bruno. Ateliers d'écriture en amont avec le PAGI, participation du groupe Les totems de la MJC Parmentier (à confirmer live sur le plateau radio). Diffusion avec NewsFM (rdv à venir / à confirmer). Lien avec le centre social et le secteur de la jeunesse et adolescence.

Son et lumières : organisé par la DT1 / MDH Chorier-Berriat et les partenaires - réalisé par Alexia Guiserix (boutique d'artisan autour des lampes rue d'Alembert) – date : 28/11 de 17h à 21h (report le 12/12) – ambiance électro groove – guirlandes avec mobiles en laiton et pampilles – projections sur les façades (dont église) / réunion d'organisation le 23/09 de 16h30 à 17h30 (Direction de territoire secteur 1 – 10 rue Abbé Grégoire) / neutralisation du stationnement sur le parking – buvette avec des associations et commerçant-es – à confirmer plateau musique avec la MJC – spectacle de jonglage lumineux organisé par l'UQ – ateliers participatifs de fabrication de lampions (bibliothèque, MDH, ACSCB (à confirmer), périscolaire (à confirmer)).

Concert ou showcase avec La Belle Électrique : sur la place / à coupler avec d'autres partenaires / avec un des groupes accompagnés par la Belle Electrique en cours de sélection pour cette année. Pour le printemps. À coupler avec un atelier participatif avant.

Beyti : projet de valoriser les cultures du monde arabe. Échange avec la présidente, ouverte qu'un événement soit proposé sur la place. Idée de faire un événement au printemps vers mars/avril. Travaillent cette année sur la création d'un spectacle (représentation sur Saint-Bruno ?).

Marché aux livres d'occasion pour enfants : Lien avec la bibliothèque. Tourné vers la jeunesse. Sur la place ou autour de la bibliothèque. En réflexion pour le printemps – porté par Anne Goudard, du collectif de l'interpellation – préconisation de s'appuyer sur une structure du quartier, rencontrer les associations de parents d'élèves. Pour quoi pas coupler avec l'événement de La Belle Électrique ou lien avec le centre de loisirs. Pas de vente de livres par des professionnels (vide-grenier de livres d'enfants). A caler pour une animation lecture de la bibliothèque (à confirmer selon le créneau). Lien avec l'association Lire et faire lire (bénévoles pour raconter des histoires). Intérêt de faire venir des familles qui sont plutôt dans une forme d'évitement.

Marathon de dessin : tentative d'organisation cet été en même temps que la soirée du 16 juillet organisée par la MDH Chorier-Berriat. N'a pas fonctionné. Programmé en même temps que le 1^{er} jour du cabaret frappé. Vigilance sur les dates. Envie de retenter en améliorant la communication.

Spectacle dans le cadre des 10 jours de la culture : organisé par Grenoble Alpes Métropole. Possible d'accueillir un spectacle au printemps 2026 en complément de celui organisé en Presqu'île. A confirmer suite à l'appel à projets.

Ciné plein air avec La Cinémathèque : A confirmer pour l'été 2026 en fonction de l'obtention d'un appel à projets. Proposition d'un participant de diffuser le film Planète B tourné dans le quartier (film de science-fiction) et faire venir des personnes impliquées dans le tournage.

Événements Ville : soit des animations sont repositionnées sur le quartier, soit en créer avec le service événementiel (en réflexion).

Autres initiatives / idées proposées :

La MDH peut être en accompagnement des initiatives ainsi que le service événementiel, en soutien logistique et technique. Des subventions peuvent être attribuées pour des projets d'événements sur le quartier.

- Concert de musique classique : par ex dans l'église. Contact par la DT1.
- Chorale de gospel : une participante contacte une cheffe de chœur pour savoir si intérêt pour un concert. Contact du groupe qui répète dans la salle rouge par la MDH.
- Concert de Noël
- Événement de culture scientifique et technique. Des acteurs : Aconit, La Casemate, Cosmocité. Pourquoi pas à Saint-Bruno ? Prise de contact par ville + intérêt possible du collège.
- Appréciation des projets avec les commerçant-es, les partenaires, projets qui utilisent l'espace et donnent une autre image du parking. Optique d'occuper le parking d'une autre manière.
- Brasseurs de saveurs : événement très sympa.

Événements réguliers :

Grand Repas 2025 : participation avec une lecture / Lire et faire lire.

Le père Noël n'est pas une ordure : semaine d'actions, de convivialité et solidarité dans le quartier organisé par MJC Parmentier. Ces derniers temps sur St Bruno, dans l'espace public : petit temps en après-midi avec musique, joueur d'accordéons et marrons chauds. On se pose la question de continuer à le faire. On va en reparler avec la MJC, on cherchait d'autres idées.

Vœux de proximité : 06/01 (sous réserve)

Conclusion

- Groupe de travail sur l'organisation du son et lumières le 23/09 de 16h30 à 17h30 à la Direction de territoire secteur 1 – 10 rue Abbé Grégoire (ouvert à toutes les personnes intéressées de s'impliquer dans l'organisation)

Prochains ateliers :

- Atelier « Une place piétonnisée et transformée ? » le 7/10 de 18h à 19h30
- Atelier « Regard de quartier sur les préconisations de l'atelier d'initiative citoyenne » le 13/11 de 18h à 19h30
- Réunion de bilan en janvier (date à définir)



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ATELIER SAINT-BRUNO

« UNE PLACE PIÉTONNISÉE ET TRANSFORMÉE ? »

Direction de territoire secteur 1

Date réunion :

07/10/25

Objet de la réunion : Atelier Saint-Bruno Aménagement

Présent-es :

Olivier BERTRAND – Maire adjoint du Secteur 1

Gilles NAMUR – Adjoint Espaces publics - Nature en ville - Biodiversité et Fraîcheur, Végétalisation – Mobilités Circulation - Stationnement

Simon LABOURET – Directeur de projet Mobilité et circulation apaisée

Sandra BONNIAU – Chargée de concertation - Direction de Territoire du secteur 1

Jonathan L'ECOLIER – Directeur de territoire secteur 1

40 participant-es

Introduction

Par Gilles Namur et Olivier Bertrand

Cet atelier entre dans le cadre des ateliers organisés suite à une interpellation citoyenne. Ce nouvel atelier dédié à l'aménagement de la place fait suite à l'atelier de lancement du 6 février, à l'atelier dédié à l'aménagement du 10 avril et à l'atelier dédié au marché du 27 mai.

Nous ne sommes pas dans le cadre d'un programme d'aménagement mais en amont de la définition d'un programme, compte-tenu du contexte de période pré-électorale.

Les objectifs sont de poursuivre les échanges sur les usages de la place et échanger sur la question de la piétonisation ou non. Plusieurs configurations sont possibles : ne plus avoir de stationnement sur la partie parking en après-midi mais d'autres usages, et/ou piétoniser la rue de la Nursery, la rue Quinet, la rue Michelet et/ou réaménager les rues pour gagner de l'espace pour les piétons sans supprimer la circulation automobile.

Par Sandra Bonniau

En parallèle, un atelier d'initiative citoyenne composé de personnes tirées au sort dans l'ensemble de la ville et sur différents critères est organisé car l'interpellation a atteint 1000 signatures.

<https://grenoble.metropoleparticipative.fr/participation/43349/43424-participation.htm?access=1&tab=43554>

Cet atelier se déroule en plusieurs séances et les préconisations formulées seront présentées en conseil municipal. Afin d'organiser un dialogue et des passerelles entre les deux démarches d'ateliers, les participant-es à l'atelier d'initiative citoyenne ont été invités à l'atelier de ce jour (cependant aucun-e n'est présent) et la synthèse de cet atelier leur sera présentée avant qu'ils formulent leurs préconisations. Ensuite, un atelier avec les habitant-es et usager-ères de Saint-Bruno sera dédié à l'examen et au débat sur les préconisations qui auront été formulées. Cet atelier aura lieu le jeudi 13 novembre.

Par le collectif porteur de l'interpellation citoyenne

Bonjour à toutes et à tous,

Avant tout, au nom du collectif des habitant-es et des commerçant-es, nous souhaitons vous remercier chaleureusement pour votre présence à cette deuxième session de l'atelier consacré à l'aménagement de la place Saint-Bruno.

Pour rappel, notre collectif porte une conviction forte : celle que le réaménagement de la place Saint-Bruno et de ses rues adjacentes peut constituer un levier concret pour réduire une partie du trafic de drogue qui affecte notre quartier. Nous pensons ainsi contribuer au bien vivre ensemble qui caractérise ce quartier depuis toujours.

Des éléments récents viennent appuyer cette orientation. Comme l'attestent de nombreuses études et réalisations, nous considérons que l'aménagement urbain constitue une réponse clé face aux enjeux de sécurité. Cette position a d'ailleurs été confirmée par une étude de sûreté de la police, adressée à la Ville de Grenoble, qui formule plusieurs recommandations en matière de réaménagement urbain.

Aujourd'hui, l'enjeu est double :

1. Sécuriser la place et ses abords grâce à un aménagement repensé,
2. Végétaliser cet espace, devenu un véritable îlot de chaleur en période estivale.

Nous tenons également à adresser un message clair à celles et ceux qui pourraient craindre une gentrification de la place. Ce n'est ni notre objectif, ni notre vision. Notre démarche vise à améliorer le cadre de vie pour toutes et tous, dans le respect de l'identité populaire et vivante du quartier. Nous affirmons d'ailleurs notre envie de maintenir le marché Saint-Bruno.

Nous sommes ici pour co-construire, ensemble, un avenir plus sûr, plus vert et plus agréable pour la place Saint-Bruno. Merci encore pour votre engagement et votre présence.

Piétonisation et usages de la place

Résumé des ateliers précédents

Par Sandra Bonniau

Lors de l'atelier du 06/02, une demande majoritaire a été exprimée pour piétonniser la place et ses abords. A l'occasion de l'atelier du 10 avril dédié à l'aménagement, les participant-es ont considéré que la piétonisation ne répondrait pas forcément à un objectif de lutte contre le trafic (pas de certitude des participant-es sur ce point) mais serait positive pour l'activité du marché et celle des commerces. La piétonisation de la place faciliterait la gestion du marché (gestion du stationnement avant le marché et intervention de la propreté urbaine après le marché). La question de la durée a été peu abordée, uniquement pendant le marché ou de manière constante.

Éléments d'information et fonctionnements possibles

Par Simon Labouret

Éléments d'information :

- En cas de piétonisation, des dispositifs de contrôle d'accès permettent l'accès aux rues et à la place pour les riverains, la police et les différents services.
- En cas de piétonisation, changement notable pour l'installation du marché (absence de recours à la fourrière) et le nettoyage par la propreté urbaine avec l'absence de stationnement. Sur les rues Michelet et Quinet, la Ville souhaite enlever le stationnement ponctuellement pour un meilleur nettoyage (expérimentation à venir sur les lundis).
- La piétonisation pose la question du stationnement. À ce jour, tout est payant même la place Saint-Bruno. Depuis 3 semaines il y a des contrôles – période de « rodage » et besoin d'observation des évolutions. La place a un fonctionnement de stationnement d'après midi et de soirée avec jusqu'à présent une attractivité spécifique liée à la gratuité. La place est en zone de stationnement vert ouvert au ticket résident pour les riverain-es, les rues du nord sont en zone de stationnement orange non ouvert aux riverain-es pour plus de rotation.
- Sur le cœur de place on pourrait envisager de ne rien changer à la circulation des rues adjacentes mais faire autre chose de cet espace en dehors du marché. On peut dissocier le cœur de place et les rues adjacentes et tout imaginer. *En annexe, plans de présentation des différents scénarios.*
- Rue de la Nursery : rue peu large, rue avec le plus de logique à être sur une logique piétonne. Incongru d'avoir du stationnement dans une rue de ce type. Elle peut être piétonisée en tant que telle.
- Rue Quinet : rue avec une belle perspective sur l'église. Stationnement bilatéral, nœud piéton avec l'arrêt de tram, fonction d'accessibilité de la place depuis la rue Abbé Grégoire, accès à des

parkings privés et commerces, zone de stationnement orange. Rue très liée au pourtour nord : si cette rue était piétonisée, il serait nécessaire de piétoniser la frange nord de la place.

- Rue Michelet : peu de stationnement sur la partie nord, accessibilité à partie traversante et accessibilité locale. Parking côté collège.
- Parkings en ouvrage limitrophes : réserve de capacité limitée dans le parking Saint-Bruno (rue Nicolas Chorier) même s'il est rarement saturé. Parking des cèdres pour les riverain-es. Grandes capacités de stationnement dans le parking Estacade vers Denfert-Rochereau (occupation moyenne entre 35 et 45%) avec beaucoup d'abonnés. Plus de fréquentation au parking Europe ouvert plutôt pour les professionnels sur abonnement.

Plan de circulation avec chronovélo

Sur cette base, de multiples scénarios de piétonisation sont imaginables

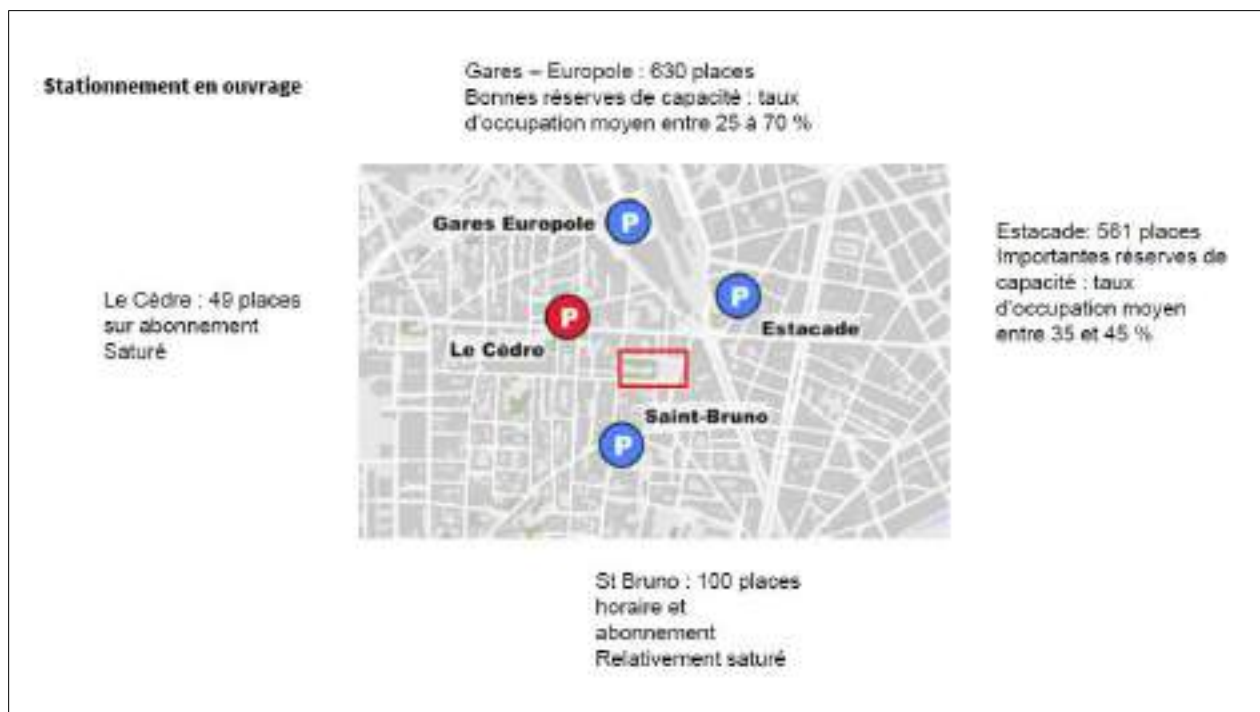


Stationnement sur voirie



Environ 200 places en zone verte + 120 places sur le parking de la place

Environ 40-50 places en zone orange



Questions / réponses

P¹ : Pourquoi le stationnement payant n'est pas plus annoncé / tracé sur le parking de la place Saint-Bruno ?

Gilles Namur : Les marquages des places ne sont pas tracées car il y aurait un doublement du marquage pour le marché jugé moins clair. Néanmoins je partage le besoin d'amélioration. La signalisation verticale est complexe. Le traçage des mots « payant » en entrée sera fait prochainement.

Simon Labouret : Sur le marché de l'Estacade il y a moins de délimitation des stands que sur celui de Saint-Bruno.

P : Quels sont les objectifs de cette réunion ? Parler piétonisation avec un effet sur le deal ? Quels aménagements auraient effet sur le deal ? Pourquoi avoir envie de piétoniser cette place ? Demande d'avoir le résultat des études et de pouvoir les consulter.

Olivier Bertrand : La question de la piétonisation ne répond pas directement à la question du deal. Par contre, on sait que l'aménagement d'une place participe à une ambiance et une capacité à mettre en difficulté le deal. C'est le sens du travail en ce moment par le processus d'atelier.

UQ : L'Union de quartier a remis un document à l'atelier citoyen. Beaucoup d'habitant-es ont voté une pétition pour piétoniser contre le deal. Des ateliers avaient déjà eu lieu avant. La piétonisation ne

1 P = Participant-e

changera rien au deal (exemples à Grenoble de l'Alma et de l'Arlequin). À quoi servira la piétonisation et la mise en stationnement payant de la place l'après-midi ? Les maghrébins qui se retrouvent au café vont devoir aller chercher ailleurs. Le souhait de l'Union de quartier est qu'il n'y ait pas de « déguerpis » ici. La piétonisation entraînera un changement de population, ce processus est constaté partout. On souhaite parler aménagement et non piétonisation. Remise en question du principe de double démarche atelier d'initiative citoyenne / démarche de concertation avec les ateliers Saint-Bruno. Demande des rapports de préconisations.

Collectif : On va parler d'aménagement au sens large, pas forcément et uniquement de la piétonisation.

P : Il est nécessaire d'intégrer les frontières (voie ferrée) et bien penser les voies d'accès.

Temps d'atelier : Méthode

Les participant-es ont été invité-es à inscrire leur vision de l'aménagement de la Place Saint-Bruno sur des plans de la place et de ses abords. 30 contributions sur plan ont été recueillies.

Les questions qui ont guidé leur contribution, issues des ateliers précédents, sont les suivantes :

- Comment la piétonisation fonctionnerait ? Quels axes piétoniser compte-tenu des entrants ?
- Quels usages de la place hors marché (maintien de la fonction de parking / piétoniser la place = suppression du stationnement) ?
- Quels intérêts ? Aménager pour embellir, aménager pour participer à lutter contre le trafic, aménager pour ralentir les trottinettes, aménager pour lutter contre la chaleur l'été, aménager pour partager l'espace (terrasses / piétons / stationnement / déchets), aménager pour favoriser le nettoyage, aménager pour redonner de l'attractivité
- Quels inconvénients ? Aménager réduirait l'accès aux commerces et/ou au marché, aménager favoriserait l'arrivée de CSP +, aménager réduirait le nombre de places de marché (le représentant des forains a fait part de son avis défavorable à la végétalisation de la place pour des raisons d'organisation des places, de racines, de taille des fosses...)
- Quels points de vigilance ?
- Piétonisation constante ou seulement sur les horaires du marché ?

Temps d'atelier : synthèse des contributions

Place Saint-Bruno côté marché

La demande majoritaire porte sur la végétalisation de la place Saint-Bruno, côté marché (19 contributions en ce sens), afin d'apporter de l'ombre et de la fraîcheur, grâce à la plantation d'arbres. Plusieurs implantations ont été évoquées : sur l'ensemble de la place, au nord uniquement, sur le pourtour ou sur une moitié. En parallèle ou de manière complémentaire à la plantation d'arbres, 5

personnes proposent la **mise en place de halles, auvents** ou auvents végétalisés ou couverts de panneaux solaires.

7 participant-es demandent expressément un **maintien du marché**. Pour permettre la végétalisation avec le maintien du même nombre de places de marché, plusieurs participant-es (9) notent le besoin de **faire évoluer l'emprise du marché** : autour ou dans le square, à l'arrière de l'église, dans les rues autour de la place, face au collège. Cette emprise pourrait être différente selon la semaine (quand les commerçant-es non sédentaires sont moins nombreux) et les fins de semaine (quand toutes les places sont occupées).

Sur la question des usages de cet espace après le marché, 6 participant-es souhaitent un **maintien du stationnement**, dont 3 participant-es avec une **réduction du nombre de places**. 3 participant-es souhaitent une **piétonisation de cet espace**, dont un-e propose d'installer des jeux pour les jeunes. Une personne ne prend pas part et indique être soit pour la suppression du stationnement, soit pour une meilleure réglementation.

6 participant-es demandent une **déminéralisation** de la place. 3 personnes relèvent qu'une **fontaine** intégrée dans le sol et/ou au centre serait intéressante.

Les points de vigilance cités sont les **zones de conflit piétons / véhicules sur les pourtours** et les **lieux d'échanges aux angles nord/ouest et sud/ouest**. Les propositions isolées (citées par un-e participant-e) sont : la **création d'une allée piétonne au centre de la place** pour sécuriser le trajet des collégien-nes de l'arrêt de tram Saint-Bruno vers le collège et la **réalisation de marquages marché et stationnement**.

Passage du Marché

Les participant-es qui se sont exprimés sur le Passage du Marché en demandent sa fermeture (8 contributions en ce sens), dont trois pour **aménager un jardin pour la bibliothèque**. Une personne ne note pas de fermeture mais demande l'installation de **chicanes** de chaque côté du passage. Deux contributions portent sur la **plantation d'arbres** et une note relève le dysfonctionnement actuel du site comme **point de deal**.

Rue de la Nursery

10 participant-es proposent la piétonisation de la rue de la Nursery, dont un-e uniquement pendant le marché et un-e à l'occasion d'une expérimentation, à l'inverse de 2 participant-es qui souhaitent un maintien de la circulation, notamment un-e pour permettre les livraisons et un-e sans le maintien du stationnement. 3 participant-es notent le besoin de **mise en place de chicanes ou dispositif anti-trottinettes et scooters au sol**.

Rue Quinet

La demande de piétonisation de cette rue est faible : 4 participant-es demandent une piétonisation, dont deux uniquement pendant le marché et un-e à l'occasion d'une expérimentation. **Deux avis divergents sont relevés sur le stationnement**, l'un pour le maintien des places pour l'accès aux

commerces, l'autre pour la suppression des places pour faciliter le nettoyage. En matière d'aménagement, une contribution porte sur l'**agrandissement du trottoir** et l'amélioration de la rue pour l'**installation de terrasses**, une sur la **sécurisation du trajet des collégien-nes** de l'arrêt de tram Saint-Bruno vers le collège via cette rue (qui se prolonge ensuite sur la place), et comme pour la rue de la Nursery une autre sur l'aménagement de chicanes et une sur un dispositif anti-trotinettes et scooters au sol.

Rue Michelet

Comme pour la rue Quinet, **la demande de piétonisation de cette rue est faible** : 3 sont pour une piétonisation, dont 2 uniquement pendant le marché, et 2 sont pour le maintien de la circulation. Cependant, 4 personnes relèvent un **enjeu en matière de vitesse de circulation des véhicules** (aménagement de dos d'âne, sécurisation par des aménagements, reprise des passages piétons au niveau de la place). Un-e participant-e souhaite que le trottoir soit repris pour être plus linéaire et un-e autre souhaite un maintien des places de stationnement pour l'accès aux commerces.

Parties nord et sud de la place Saint-Bruno (le long du square)

Quelques personnes se sont exprimées sur la piétonisation de la partie nord, pour laquelle les avis sont divergents : 3 portent sur la piétonisation, dont deux uniquement pendant le marché, 2 portent sur le maintien de la circulation pour l'accès au marché. Deux participant-es souhaitent la mise en place de dos d'âne pour **réduire la vitesse** et une personne demande que **la circulation soit rétablie devant les bars et restaurants** depuis la rue Michelet jusqu'à la place. Une personne demande une **amélioration du parvis devant la bibliothèque**.

La piétonisation de la partie sud de la place le long du square n'est pas un sujet (une personne s'interroge sur la raison pour laquelle ce n'en est pas un), cependant la question de la **qualité de la voirie** et l'enjeu de **réduction de la vitesse** est cité par trois participant-es. De manière générale pour l'ensemble du quartier, une personne relève l'importance de l'**entretien de la voirie** avant d'aménager.

Pourtour de l'église / partie sud face au collège

Les dysfonctionnements suivants ont été notés : **site de dépôts sauvages, stationnements de camions, vitesse des trottinettes sur les trottoirs**. Les demandes isolées portent sur l'**aménagement du parvis de l'église**, la **déminéralisation autour de l'église** et le **maintien de la circulation et du stationnement** actuels.

Square Saint-Bruno

Sur le square, la majorité des remarques vont dans le sens du **maintien de la fermeture de ce square par des barrières** (8 contributions) : une personne souhaite que un **agrandissement du square** en déplaçant la barrière sur les pourtours, une seconde demande de **le rendre plus traversant** pour en faire un lieu de passage également, deux souhaitent une **fermeture la nuit** et deux un **renforcement des barrières** (hauteur à 1,80m). Deux personnes considèrent que des **chicanes** sont nécessaires (les

entrées est et ouest sont citées). Une personne cite l'**ajout de jeux pour enfants ou terrains de pétanque** et une autre souhaite que l'espace côté rue Abbé Grégoire soit **plus grand pour accueillir des animations**, tout en restant à l'ombre des arbres. Ce site est remarqué comme **lieu d'ombre et de fraîcheur** par trois participant-es.

Remarques sur le quartier

4 participant-es considèrent que la transformation du quartier par la piétonisation et l'amélioration du cadre de vie conduira à une **augmentation des loyers et un phénomène de gentrification**. Pour lutter contre ce phénomène, trois contributions portent sur la mise en place d'un encadrement des loyers. En matière de logement, les autres points de vigilance cités sont les logements sociaux dans les immeubles du pourtour de la place et le besoin de réhabilitation des logements insalubres rues de la Nursery, Quinet et Michelet.

Une personne demande plus d'**animation musicale** notamment au niveau du bar Le Saint-Bruno et une autre souligne le **besoin de commerces sur la place**.

Remarques sur l'espace public

5 participant-es relèvent la question de la **propreté du quartier** : demande d'un nettoyage renforcé, verbalisation des personnes ou copropriétés en cas de non respect des règles, remarque de l'absence d'impact de l'aménagement de la place côté marché sur la propreté, aménagement d'un espace pour les bacs de collecte rue de la Nursery.

4 contributions portent sur des mesures ayant trait à la **sécurité** : deux pour l'installation de caméras, une contre et une pour la mise en place d'un arrêté anti-trottinettes sur la place et les rues adjacentes.

En matière d'aménagement, 3 participant-es estiment que **l'aménagement aura un impact nul sur le trafic de drogues** (exemples cités : Hoche, Arlequin, la dragonne). Deux personnes soulignent l'attention à porter à l'**accessibilité** pour les personnes porteuses de handicap, les enfants, les personnes âgées et à la question de la **place des femmes**.

Des contributions isolées portent sur : le développement de l'art dans l'espace public (statue, fresques, mobilier...), l'éclairage et notamment de l'église, la réparation du point d'eau (inondation), l'ajout d'un coffret électrique proche de la zone de brumisation, la mise en évidence du sens interdit de la rue Gérin et l'installation de potelets en début de cette rue, l'aménagement d'un dos d'âne rue Abbé Grégoire et l'ajout de bennes sur la place côté marché.

Démarche de concertation

7 participant-es souhaitent avoir à disposition des études pour se prononcer sur le sujet de l'aménagement : études relatives à la sécurité de la Police Nationale et de la Ville pour l'atelier d'initiative citoyenne, étude(s) sur le marché, les usages de la place, le fonctionnement du quartier, les besoins.

7 contributions remettent en cause la démarche de concertation : faiblesse du nombre de personnes présentes / représentativité, présence d'un comité de pilotage, légitimité des participant-es

à l'atelier d'initiative citoyenne, remise à l'ordre du jour d'un sujet considéré comme clos en 2018, objectifs, scénarios.

Aménagement et végétalisation de places de marché

Suite à l'engagement pris lors de l'atelier dédié au marché, présentation du « benchmark » réalisé sur d'autres sites aménagés avec les contraintes d'un marché. Idée que ces exemples puissent nourrir la réflexion : invitation des participant-es à noter sur des post-it les idées qu'ils considèrent intéressantes pour la place Saint-Bruno et les points d'attention ou exemples négatifs.

Présentation par Simon Labouret

Présentation des aménagements

Ede Market Square - Pays-Bas

Au départ minéral, réaménagé avec des salons / cocons végétales, aires de jeux + fontaine sèche centrale. Nombre de marchands non sédentaires non modifié.



Ede Market Square
(Pays-Bas)
6500 m²
Réaménagé en
2018

(St Bruno hors
square 4500 m²)



Place Olympe de Gouges - Pantin

Création d'un marché sur une surface de 1400m². Exemple avec de la végétalisation (plantation de 6 arbres). Protection des arbres et bancs en béton pour délimiter les allées.



Place Olympe de Gouges
Pantin
1400 m2
Réaménagé en
2014

(St Bruno hors
square 4500 m2)



Place Jean Jaurès « La plaine » - Marseille

23 000m². Réaménagement de la place avec des îlots végétales. Présence forte du végétal qui rend l'utilisation de la place difficile pour les forains (Taille marché réduite par 2). « Végétaliser, c'est encombrer ».



Place Jean Jaurès « La plaine », Marseille, réaménagée en 2021. 23 000 m2





Place de la libération - Annemasse

9000m² – mise en place d'auvents pour générer de l'ombre mais coût très élevé des auvents).
Plantation d'arbres en pourtour de places.





Place de la Libération
Annemasse
9000 m2

Promenade du Mail - Voiron

En cours de travaux. 5000M². Projet minéral sur la partie centrale, arbres à côté. Sol blanc au centre (baisse la chaleur mais peut générer plus de chaleur pour les pratiquant-es de l'espace et les immeubles en pourtour par la réverbération en été). Dalle engazonnée sur le côté (mais difficile à nettoyer).



Promenade du Mail
Voiron
5000 m2
Travaux en cours



Échanges et idées retenues sur les aménagements présentés

Positif

Les cafés qui débordent sur la place

Les auvents ou treilles végétalisées ou non / auvents avec des panneaux solaires (rappel de l'aménagement Place Bellecour à Lyon) / Question de l'encombrement au sol

La fontaine intégrée dans le sol²

Jouer sur les matériaux de sol pour agrémenter l'espace (ex market square)

Garder l'espace du marché et structuration de l'espace (ex Pantin)

Exemple présenté du nord de l'Europe (tout en gardant tout ou partie du stationnement)

Négatif

La plaine de Marseille est un aménagement trop lisse, comme dans un magasin, pas adapté au quartier.

Deux souhaits sont exprimés : retravailler ce sujet de l'aménagement avec toutes les contraintes listées pour aider à réfléchir (ex : propreté). Intégrer les questions du handicap, la place des enfants, les ados dans les circulations, la question du genre.

Conclusion

Prochains ateliers :

- Atelier « Regard de quartier sur les préconisations de l'atelier d'initiative citoyenne » le 13 novembre de 18h à 19h30 à la Maison des Habitant-es Chorier-Berriat
- Réunion de bilan en janvier

2 Information d'un participant : Sur la place St-Bruno, il y avait une fontaine en dessous du béton actuel.

Annexes

Plan de circulation avec chronovélo

Sur cette base, de multiples scénarios de piétonisation sont imaginables



Scénario piétonisation place avec suppression du parking

Maintien des circulation et du stationnement sur les voiries



Scénario piétonisation place avec suppression du parking

Piétonisation Nurserie



Scénario piétonisation place avec suppression du parking

Piétonisation Nurserie - Quinet et nord de la place



Scénario piétonisation place avec suppression du parking

Piétonisation Nurserie – Quinet et nord de la place

Piétonisation Michelet



Scénario piétonisation place avec suppression du parking

Piétonisation Nurserie – Quinet et nord de la place

Piétonisation Michelet

Parvis Collège



Scénario piétonisation place avec suppression du parking

Piétonisation Nurserie

Piétonisation Michelet

Parvis Collège



Scénario piétonisation place avec suppression du parking

Piétonisation Nurserie

Parvis Collège



Évènements & animations dans le quartier Saint-Bruno 2025

